

Automne-Hiver 2018

n°4

ÉTRETAT

Magazine

**Les contes et légendes d'Étretat
sur la chaîne Voyage**

Changement à venir

**L'adhésion à la nouvelle
communauté urbaine**

Santé

**Les 25 ans
du cabinet dentaire**





Plantation de l'arbre pour les bébés de l'année



Conférence de Bruno Delarue



Journée des Arts



Centenaire du 11 novembre



Inauguration du musée du patrimoine



Accueil des médecins



Médaille à Mme Metzger



Festival Offenbach



Inauguration du Comité pour le Logement et l'Habitat des Jeunes



Inauguration de la terrasse Saint-Delis



Concert pour Léo

ÉDITO



Catherine MILLET
Maire

Chères Étretataises, Chers Étretatais,

Il y a deux ans, nous nous engageons à vous offrir plus de proximité, plus de services, plus de protection, plus de transparence : c'était un véritable challenge. Depuis vingt-quatre mois, notre équipe municipale n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour relever ce défi.

L'année 2018 aura été marquée par des réalisations qui concrétisent les engagements pris devant vous en décembre 2016 : réouverture pérenne du cabinet médical avec la présence par roulement de quatre praticiens, création du Musée du Patrimoine d'Étretat, création de la Maison des Associations, lancement des études de réhabilitation de l'église Notre-Dame, mise en place d'un système de surveillance du littoral, renforcement de la Maison des Services au Public en liaison avec La Poste, offre de séances bimensuelles d'un cinéma de grande qualité avec le réseau Ciné-Seine... La liste est longue et nous y reviendrons en détail dans notre prochain Étretat-Magazine.

Nous pouvons aussi nous rencontrer chaque samedi matin, en mairie, sur le marché du jeudi ou encore à l'occasion de réunions de riverains lors des « diagnostics en marchant » que nous avons inaugurés au mois de novembre.

Et, pour toujours mieux vous informer et être proches de vous, nous avons entièrement repensé notre Bulletin municipal devenu ce beau Magazine semestriel que vous avez entre les mains.

Dans un dialogue permanent avec notre intercommunalité élargie au 1er janvier 2019 en une Communauté Urbaine, nous « co-construisons » une collaboration toujours plus étroite avec les communes proches et notamment avec notre grand voisin Le Havre. Parmi les compétences transférées, un tout nouvel Office de Tourisme - Le Havre-Étretat constituera un outil performant dédié à la promotion de notre territoire.

2019 verra les premières réalisations effectives menant vers la labellisation de notre territoire comme "Grand Site de France - Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre" : trouver un équilibre entre une fréquentation touristique toujours plus nombreuse et la préservation de notre cadre de vie unique est l'un des enjeux majeurs de cette O.G.S, l'équipe municipale et moi-même nous y attachons au quotidien. Depuis deux ans, l'esprit constructif et la volonté d'agir en toute transparence animent notre équipe municipale, plaçant toujours l'intérêt général au cœur de notre action. Ce sera notre mot d'ordre pour cette année qui s'ouvre devant nous.

*En attendant de vous présenter mes
bons vœux pour l'année qui s'annonce,
je vous salue de très belles
fêtes de fin d'année.*

Étretat Magazine n°4 - Journal semestriel
Mairie - Place Maurice-Guillard - 76790 Étretat

Directrice de publication : Catherine Millet

Conception graphique : Philippe Deneufve

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Philippe-Emmanuel Adès, Marie-Pierre Bulan, Philippe Deneufve, Pierre-Antoine Dumarquez, Laurent Hondo, Catherine Millet, Magali Thuillier

Médailleurs élus : photos Ville d'Étretat

Diffusion dans les boîtes aux lettres et à l'office de tourisme

Tirage : 1200 exemplaires

Étretat Magazine n'est pas responsable des photos et des illustrations qui lui sont adressées

SOMMAIRE

2	La vie d'Étretat pêle-mêle
4	Changement
	• Nouvelle Communauté urbaine
	• Bilan de la saison touristique
5	À la télé
	• Documentaire de Véronique Jacquinet
	• Potins
6-7	Maison de Services au Public
	• Restaurant scolaire
	• Maison des Associations
	• Ciné Seine
	• Bien Être'tat
8	Résidences personnes âgées
	• Résidence Germaine-Coty
	• Résidence Étoile-du-Matin
9	Santé
	• 25 ans du cabinet de dentistes
	• cabinet des infirmières
10	Sécurité
	• Pompiers : nouveau chef de poste
	• Plan Communal de Sauvegarde
	• Réserve Communale de Sécurité Civile
11	Fondation du Patrimoine
12-13	Développement touristique
14-15	Opération Grand Site
	• L'expérience des Deux Caps
16-17	Livres
18	Littoral
	• Renaturalisation de la falaise d'amont
19	Invité
	• Benoît Duteurtre raconte ses vacances à Étretat
20	Autour des livres
	• Dany Leroy, nouvelle bibliothécaire
	• Jardin Georges-Bourdon
21	Rencontre
	• Claude-Samuel Lévine
22	Sports
	• Tennis
23	Animations des fêtes de fin d'année
24	Page pratique

Photographie de couverture

La promenade François-Jeanne

Un grand merci à Lison, Anatole, Milo, Raphaël et Martin pour leur participation énergique et enthousiaste



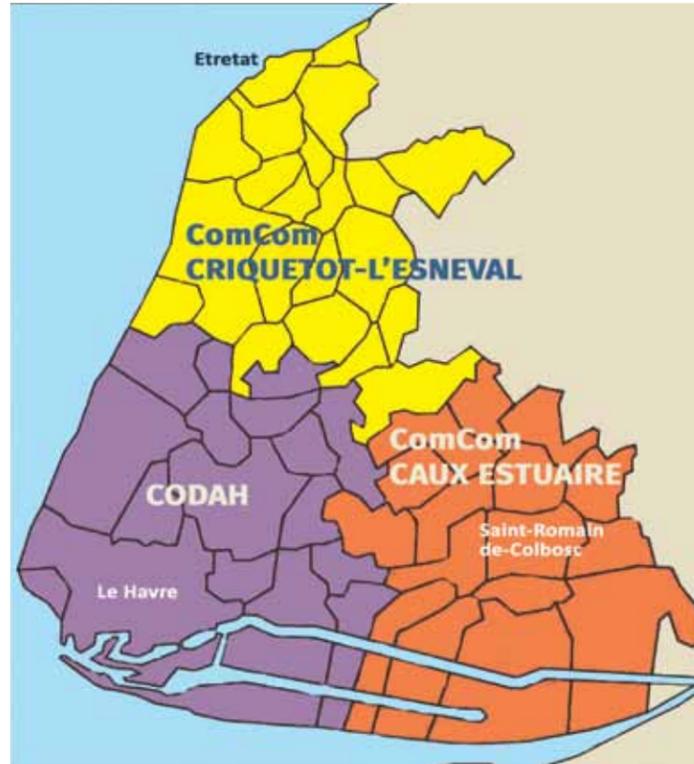
Catherine MILLET
Maire

Communauté urbaine

Nouvelle Communauté Urbaine de la Région Havraise : une « Caux Construction »

Le 1^{er} janvier sera officialisée la nouvelle Communauté Urbaine de la Région Havraise qui réunira en une même entité administrative la Communauté de l'agglomération havraise (CODAH), la Communauté de Communes Caux Estuaire, autour de Saint-Romain-de-Colbosc, et la Communauté de Communes de Criquetot-l'Esneval. Une alliance qui va engendrer des changements au niveau de la commune.

54 communes, 271 000 habitants, 130 délégués communautaires : c'est ainsi que se présentera à compter du 1^{er} janvier 2019 la nouvelle Communauté Urbaine de la région du Havre issue de la fusion de trois intercommunalités, la communauté d'agglomération havraise (CODAH - 17 communes, 236 000 habitants), la communauté de communes du canton de Criquetot-l'Esneval (4CE - 21 communes, 16 500 hab.) et la communauté de communes Caux-Estuaire (Saint-Romain-de-Colbosc - 16 communes, 18 000 hab.). L'arrêté de création de ce nouvel établissement public de coopération intercommunale (E.P.C.I.) a été signé le vendredi 19 octobre dernier par Fabienne Buccio, préfète de la Région Normandie et préfète de la Seine-Maritime.



par un coup de crayon sur une carte, mais bien de regrouper 54 communes dans une démarche de coopération, afin de mutualiser les ressources et les moyens pour répondre concrètement aux questions structurantes du territoire : les transports en commun, la collecte et le traitement des déchets ménagers, la collecte sélective des emballages, le haut débit internet, les services de l'eau et de l'assainissement, l'urbanisme ou encore le développement et la promotion du tourisme.

Fusion des Offices de Tourisme
C'est d'ailleurs dans ce même mouvement que les offices de tourisme d'Étretat et du Havre fusionneront au 1^{er} janvier 2019 en un seul office intercommunal qui conservera une antenne dans la station balnéaire.

Les réunions des groupes de travail préparatoires à cette alliance complexe, rassemblant élus et fonctionnaires, se

sont accélérées depuis le mois de septembre. Elles ont été très nombreuses et riches d'échanges entre les différentes collectivités concernées tant sur les questions du transfert des compétences entre les communes et la nouvelle entité que sur le calcul des attributions de compensations financières qui y sont associées.

L'alliance des trois territoires que sont la CODAH et les deux Communautés de Communes de Criquetot-l'Esneval et de Caux-Estuaire permettra d'en unir les forces vives et d'agir sur les grands enjeux que représentent l'économie, l'emploi, la mobilité, l'environnement ou encore la santé. Les années à venir seront consacrées à cette « Caux-construction ».

Ces lieux culturels et touristiques reçoivent majoritairement des français.

- Une année excellente pour l'association Voiles et Galets d'Étretat

D'avril à octobre, environ 6 000 personnes ont pratiqué les diverses activités, principalement kayak double, Stand Up Paddle Boards. 180 personnes ont participé aux stages de voile en juillet et août. L'équipe, animée par Nicolas a noté une très forte demande de cours particuliers de catamaran et planche à voile.

Bilan de saison touristique en quelques données

Le littoral a été fortement privilégié en raison de l'exceptionnel ensoleillement. Les activités nautiques et la plage ont bénéficié de cet afflux important.

Cependant, certains sites ou lieux de visite ont quant à eux, souffert d'une absence de visiteurs. La Coupe du Monde de Football a eu un véritable effet sur la fréquentation ainsi que la baisse du pouvoir d'achat des Français.

Fréquentation des sites locaux :

- Le Clos Lupin : fréquentation équivalente à 2017
- le Château les Aygues : + 50 % de visiteurs
- Le Musée du patrimoine d'Étretat : 2600 entrées payantes

Chaine Voyage - 28 décembre - 20h50

Véronique Jacquinet conte les légendes d'Étretat

Dans le cadre de sa collection documentaire *Légendes de France*, la chaîne Voyage diffusera, vendredi 28 décembre, à 20h50, un épisode consacré à la Normandie. Épisode dans lequel plusieurs contes et légendes d'Étretat seront racontés.

Aux commandes de cette série, la réalisatrice Véronique Jacquinet.

« Bienvenue dans le monde des légendes. Je suis ce mage venu des limbes de l'éternité pour tout vous révéler des croyances qu'inspirèrent autrefois les paysages de France. Ensemble, nous allons chevaucher le temps et l'espace pour percer, enfin, le mystère des contes populaires d'une histoire millénaire. » Ainsi s'ouvre, tel un bon vieux gros livre plein de promesses découvert dans un grenier, les documentaires « Légendes de France ».

Magie des lieux

« L'enjeu avoué de cette collection documentaire est de poser un regard inédit, empreint de magie, sur le patrimoine régional en répondant à une fascination nouvelle pour l'aspect fantastique de nos légendes séculaires, explique Véronique Jacquinet. En convoquant le délicieux frisson de nos frayeurs enfantines, elle confronte les mythes populaires aux authentiques faits historiques qui les ont engendrés et résonnent encore au cœur de nos forêts, vallées, plages ou montagnes. Effrayantes ou étonnantes, ces histoires inspirées des splendeurs naturelles des paysages de France s'avèrent autant d'énigmes mystiques et obscures à décrypter. » Ainsi, Corsaires, bêtes sataniques, forêts enchantées, bergères pétrifiées, lacs ensorcelés, monstres amphibiens, ou princesses captives dans la chambre de Demoiselles d'Étretat, sont les héros de cette saga qui, du Nord



au Sud et d'Est en Ouest, conduit le téléspectateur à poser sur la France un œil nouveau.

Vent marin

Dans l'épisode « normand », les légendes retenues ont, semble-t-il, été soufflées par la Manche sur le Pays de Caux. On prétend qu'une relique du sang divin se serait miraculeusement échouée à Fécamp, métamorphosant la ville en lieu de pèlerinage. On raconte aussi que la rivière qui traversait jadis ce petit village d'Étretat aurait subitement disparu et ce, de bien étrange manière. Certains disent encore que la naissance de son église serait due aux invasions Vikings et il paraît que les esprits de trois belles demoiselles hanteraient toujours les falaises d'aval où Arsène Lupin aurait caché, ni plus ni moins, que le trésor des rois de France !

Si Véronique Jacquinet est venue avec sa petite équipe tourner sur place, elle a aussi fait appel à Claude-Samuel Lévine pour « ses images prises au drone qui révèlent toute la beauté minérale du site », décrit-elle. Produit par Un Monde Meilleur et Plan Large Production avec la participation de Voyage et le soutien du CNC, la projection des six épisodes s'étalera les vendredis du 7 décembre au 11 janvier 2019. Les films seront ensuite diffusés sur plus de 50 pays dans le monde, pendant 5 ans.

PhD

Il était une fois... Véronique Jacquinet

« La première fois que je suis venue à Étretat, c'était avec mon amoureux, se remémore Véronique Jacquinet. Je m'étais faite toute belle, avec des petites chaussures et des bouclettes. Ce jour-là, en arrivant de Paris sur la côte, je me suis, en fait, retrouvée avec une tenue absolument pas adaptée et mes bouclettes n'ont pas fait long feu face à la grosse tempête que nous avons dû essuyer. Je me souviens qu'il n'y avait personne dans les rues et que tout était fermé. Sauf le petit restaurant chinois où nous avons finalement pu faire notre petit repas romantique. C'était, il y a 28 ans. » D'ajouter : « J'ai aimé découvrir ce Étretat plein de caractère. »



Et depuis, la réalisatrice n'a cessé de revenir dans la station dès qu'elle le pouvait, histoire de souffler un peu de ses activités parisiennes. Car après des débuts remarquables sous le pseudonyme de Bouboulina, à Radio 7 (la radio jeune de Radio-France), où elle réalise de nombreux feuilletons radiophoniques et anime diverses émissions d'improvisation, de pub, ou de hip hop avec Sidney, elle invente un nouveau ton journalistique et humoristique télévisuel à la naissance du magazine Culture Pub sur M6. Elle réalise également quelques documentaires fictions pour TF1. Engagée, en tant que réalisatrice et journaliste à Canal+ en 1991 par Michel Denisot, elle crée un concept original et très décalé de caméra subjective à la voix-off personnalisée et au ton subversif, et réalise, parallèlement, quelques documentaires, d'innombrables reportages-fictions pour de nombreuses émissions de Canal+. Véronique Jacquinet quitte Canal+ en 2002 et se consacre, depuis, à l'écriture et à la réalisation de films documentaires.

Les POTINS du perrey

L'aire de jeux pour enfants de la digue-promenade va devenir une terrasse commerciale

FAUX

L'aire de jeux dévastée par la tempête de janvier 2018 (près du manège) va être réhabilitée pour la prochaine saison pour recevoir de nouveaux jeux. Des propositions sont déjà à l'étude pour optimiser l'organisation future en tenant compte de la surface existante de la plage.

La ville n'a jamais été aussi sale

FAUX

Des moyens adaptés ont été mis en place pendant toute la saison pour faire face aux conséquences d'une fréquentation touristique croissante. Les situations particulières sont immédiatement traitées par une intervention systématique des services de la propreté urbaine, en liaison avec les services de la communauté de communes en charge de la collecte des ordures ménagères.

80 migrants devaient venir à Étretat

VRAI

Sur demande de la Préfecture, deux cars de migrants en provenance de Grande-Synthe devaient être hébergés temporairement à l'ancienne gare SNCF d'Étretat. Après échanges avec la sous-préfecture, l'opération a été revue à la baisse puis l'opération a ensuite été définitivement annulée.

Bloc-Notes

Samedi 15 décembre

15h : Visite naturaliste commentée - Falaise d'Amont - Natterra

Dimanche 16 décembre

15h-19h : Théâtre - casino

Mardi 18 décembre

18h30 : Cinéma - *Un homme pressé*
20h45 : Cinéma - *Le grand bain*

Samedi 22 décembre

15h : Visite naturaliste Falaise d'Amont - Natterra

Dimanche 23 décembre

15h : Animations chants de Noël - Casino
Retrouvez les grands classiques de Noël interprétés par la chorale ARL accompagnée par Bruno Ballandonne - Goûter offert à 17h

Mercredi 26 décembre

15h : Cinéma - *Jean-Christophe et Winnie*
gratuit pour les enfants de 3 à 12 ans - Salle Boissaye

Samedi 29 décembre

10h : Exploration des falaises à marée haute ou à marée basse - Falaise d'Aval - Natterra
15h : Visite naturaliste commentée Falaise d'Amont - Natterra



Ghislaine PITTE
4^{ème} adjointe - Vie quotidienne

Ciné Seine, le cinéma près de chez vous



Photo Philippe Deneufve

Depuis le 1^{er} janvier 2018, six communes et une intercommunalité ont mis leurs moyens et leurs compétences en commun pour redonner vie au cinéma itinérant en Seine-Maritime : Blangy-sur-Bresle, Saint-Saëns, Clères, Duclair, Etretat, Terres-de-Caux et la communauté de communes de Caux-Estuaire se sont ainsi réunies en Société Publique Locale, *CinéSeine*. L'exploitation de ce nouveau service de proximité a été confiée à Noé-Cinéma par l'intermédiaire d'une délégation de service public.

Le succès est là et les objectifs sont tenus voire dépassés puisque de janvier à octobre 2018 plus de 10 000 spectateurs ont fréquenté les salles de CinéSeine pour assister à 215 séances pour un prix moyen du ticket de 4,38 € et une moyenne de 49 spectateurs par séance.

85 films différents ont été diffusés avec des conditions de qualité d'image et de son équivalentes voire supérieures aux salles traditionnelles. Parmi les meilleurs succès, La Ch'tite Famille a réuni 1343 spectateurs, Les Tuche 3, 720 et Tout le monde debout, 505.

Les séances à venir sont consultables sur les sites www.cineseine.com, Allociné et Facebook CinéSeine. L'envoi de la programmation retenue est effectué chaque mois aux différents partenaires, à la presse et aux abonnés une newsletter spécifique.

Une très belle saison cinématographique s'ouvre pour 2019 avec l'arrivée de nouvelles communes qui rejoignent les fondateurs historiques au sein de la SPL CinéSeine: Bourg-Achard, Cormeilles, Buchy, Goderville et Houpeville.

Cinéma Étretat
Salle Adolphe-Boissaye
Séances à
18h30 et à 20h45

- Sam 12 janvier
- Mar 22 janvier
- Sam 9 février
- Mar 19 février
- Sam 9 mars
- Mar 19 mars
- Sam 13 avril
- Mar 23 avril
- Sam 11 mai
- Mar 21 mai
- Sam 8 juin
- Mar 18 juin
- Sam 6 juillet
- Mar 23 juillet
- Sam 10 août

Tarifs
-15 ans : 4€50
Normal : 5€
Groupe +20 pers : 4,50€
Carte Ciné Passion : 10 places, 38€

Programme à l'Office de Tourisme

La Poste

La Maison de Services au Public

Depuis deux ans, La Poste d'Étretat est devenue une Maison de Services au Public (MSP). C'est à dire que le bureau de Poste traditionnel s'est transformé en une structure qui combine accueil physique et accompagnement numérique autour de la mise à disposition du public d'un poste informatique. Présentation.



Photo Philippe Deneufve

La référence « Maison de services au public » est attribuée par l'État aux espaces mutualisés de services au public qui en font la demande, après une instruction effectuée par la préfecture de département. L'objectif de ce « label » est de reconnaître et de valoriser des initiatives locales de regroupement de services publics et au public, en fonction des besoins des habitants. « Concrètement, explique Alain Charpy, responsable commercial de La Poste sur le secteur des communes autour de Fécamp, les anciens bureaux de Poste ont été aménagés de sorte à ce que le client puisse toujours être accueilli par un agent qui, désormais, peut en plus l'orienter vers un ordinateur connecté directement aux services de l'État, principalement autour d'un socle commun lié à l'emploi et aux aides sociales. »

Accessible à tous

Ce dispositif accessible à tous les publics offre ainsi aux personnes qui n'ont pas d'ordinateur ou de connexion internet, la possibilité d'accéder aux télé-procédures administratives. « Il suffit pour cela de créer un compte à partir d'une fenêtre d'accueil sur l'un des sites comme la Caisse d'Allocation Familiale, l'Assurance Maladie, la Mutuelle Sociale Agricole, Pôle Emploi ou tous les autres partenaires, décrit Alain Charpy. La personne reçoit ensuite ce compte par courrier postal. Elle n'a plus qu'à choisir un mot de passe et, avec ces deux éléments, elle peut accéder à ses données. » Reste qu'il faudra s'assurer auprès de la MSP des divers documents nécessaires pour parcourir ses comptes ; par exemple, en plus du numéro de compte et du mot de passe, il est nécessaire de disposer de son numéro de Sécurité Sociale et de sa carte d'identité en cours de validité pour accéder à la Caisse Primaire

d'Assurance Maladie.

Être curieux

« Il faut que la personne intéressée soit curieuse, poursuit le responsable commercial. En parcourant les différents menus de l'ordinateur disponible aux heures d'ouverture de la MSP, elle s'apercevra qu'elle a notamment accès aux moteurs de recherche pour se documenter et s'informer ou qu'elle aura accès à des fiches pratiques comme "Comment faire une carte d'identité". De plus, elle pourra effectuer des sorties papier de documents officiels. »

Installé dans l'accueil du bureau de Poste, l'ordinateur devrait prochainement être doté d'une cloison pour assurer plus de confidentialité à son utilisateur.



Laurent HONDO
2^{ème} adjoint - Finances-Travaux

La Maison des Associations a ouvert ses portes

La Maison des Associations a été inaugurée le 8 décembre dernier.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 21 heures et le samedi de 9 heures à 18 heures. Elle est fermée le dimanche et les jours fériés, sauf exception.

La Maison met à disposition des locaux administratifs, sanitaires, deux pièces avec eau, des espaces de rangement, une salle d'activité ponctuelle, un parking de 6 places (à venir en 2019). Elle est un lieu de développement et de soutien de la vie associative. Elle doit permettre aux associations de disposer de locaux adaptés pour leur fonctionnement administratif.

Cette structure se doit d'être également un lieu d'échanges et de rencontres permettant au milieu associatif local de tisser des liens forts et profitables au plus grand nombre. De l'implication de chacun découlera la richesse de ce lieu.

Différents services

La Maison propose aux associations différents services et notamment : leur domiciliation, la réception de leur courrier, la mise à disposition de tables, de connexion WIFI, la mise à disposition de placards de rangement individualisés pour les documents de travail et les archives des associations, la mise à disposition sur réservation de salles de réunions.

Affectation des locaux

L'affectation des locaux, dans la limite des espaces disponibles, peut revêtir trois formes distinctes :

- l'occupation à titre permanent et privatif par des associations ayant leur siège social dans la Maison
- l'occupation à titre semi-permanent d'un même local par plusieurs associations selon un planning établi entre elles
- la mise à disposition, à la demande, de salles de réunions aux associations ayant ou non leur siège à la Maison, ainsi qu'aux groupements divers autres que les associations.

Mot du Maire

L'ouverture de la Maison des Associations est l'aboutissement d'une des priorités que nous nous étions fixées depuis notre arrivée en 2016. Elle renforcera, j'en suis certaine la vie associative de notre village. Nous avons su saisir l'opportunité de ce bien, propriété de la ville, non utilisé pour en faire un lieu fédérateur du vivre ensemble.

Ouverture de Bien Être'tat

Bien Être'tat succède à Carol Coiffure depuis l'été dernier. Mélinda Delaunay, sa responsable est toutefois déjà connue des habitués du salon puisqu'elle a fait son apprentissage et travaillé quatorze ans avec Carole. Avec Laurine, son apprentie, elle propose à sa clientèle des services de coiffure, préparation au mariage, avec, notamment un forfait chignon-maquillage, et des soins esthétiques pour le visage, le corps, les mains, les pieds et épilation. Bien occupée en dehors du salon avec ses trois enfants, cela ne l'empêche pas de prévoir des travaux dans sa structure pour développer un espace bien-être qui sera opérationnel au printemps prochain. Au passage, Mélinda souligne que les travaux, qui auront lieu en début d'année, n'auront aucune incidence sur l'ouverture normale du salon du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le samedi en continu de 9h à 17h. La coiffeuse-esthéticienne précise également qu'elle a changé de marque de produits dans le salon et qu'elle lance une tombola pour les fêtes de fin d'année avec des lots jusqu'à une valeur de 150 euros, un panier de produits esthétiques, des soins. Enfin, les hommes auront, eux aussi, bientôt leur espace dédié avec, entre autres, une prestation de barbier.



Sabrina MOIREAU
Affaires scolaires, jeunesse et sports

Restaurant scolaire Changement de prestataire



Photo Philippe Deneufve

La commune d'Étretat est partenaire du groupement de commandes pour négocier les repas aux meilleurs prix et d'une qualité optimale avec Anglesqueville, Heuqueville, le RPI de La Poterie, Beaufort, Le Tilleul, Sainte-Marie, Saint-Martin-du-Bec et Villainville.

Meilleure prestation

Suite au dernier appel d'offres, il a été décidé de ne pas renouveler le contrat avec la société Isidore, des remarques lui ayant été régulièrement adressées sur la qualité du service mais restées sans améliorations. Le choix s'est porté sur Convivio proposant une restauration scolaire de proximité en assurant la qualité des ingrédients, l'utilisation de produits locaux, le respect des saisons, des repas à thèmes. La grande majorité des produits sont frais (70%), les autres étant surgelés.

Les menus sont établis par une diététicienne.

La Ville a fait le choix d'offrir un repas entièrement bio une fois par mois, la différence de prix sur ce repas n'étant pas répercutée sur la facture adressée aux parents.

Plus de saveur

Déjà, les retombées sont positives, la première remarque se portant sur le goût. Adultes et enfants se rejoignent pour attester que les plats ont une meilleure saveur qu'auparavant.

Un vœu avait été formulé lors des réunions de conseils d'écoles concernant la possibilité de préparer les repas sur place. Malheureusement la structure actuelle, ne permet pas l'installation d'une cuisine devant répondre à des normes strictes de dimensions. Il faudrait agrandir ou déplacer la cuisine, à ce jour, aucune solution n'a été trouvée. Il est à noter qu'Étretat, dans le groupement, reste la commune où les tarifs sont les moins élevés. La solution la plus adaptée, et d'ailleurs adoptée par la majorité des municipalités, est celle de choisir un prestataire en liaison froide qui réponde à nos attentes et à celles des familles.

La municipalité est vigilante quant à la qualité des repas servis grâce à un suivi régulier en partenariat avec les communes du groupement.



Photo Philippe Deneufve

7 rue Alphonse-Karr



Andrée BAILLARD
3^{ème} adjointe - Affaires sociales

Résidences d'accueil Autonome ou dépendant, à chacun sa structure

Étretat abrite sur son territoire deux résidences pour personnes âgées : la Résidence Germaine-Coty et la Résidence Étoile du Matin. Deux structures aux compétences différentes avec la première qui accueille des personnes autonomes et la seconde qui héberge des personnes dépendantes.

Résidence Germaine-Coty

Nichée dans son cocon de verdure à 300 mètres du centre ville et à 500 mètres de la mer, la Résidence Germaine-Coty offre un accueil aux séniors, depuis 1981. « Elle est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale et comprend 58 logements de type F1 de 33m² et de 2 logements de type F1 bis de 50m², présente Annie Poyer, responsable de l'établissement. Les studios sont meublés par le résident avec son propre mobilier et ses effets personnels. »

La résidence Coty est ouverte aux personnes autonomes, valides de 60 ans et plus. « L'entrée est simplement subordonnée à la délivrance d'un certificat médical délivré par son médecin traitant. »

Confort et sécurité

« En matière de confort et de sécurité, poursuit Annie Poyer, la résidence Coty dispose d'un système d'appel malade et assure une astreinte 24 heures sur 24. Par ailleurs, des caméras vidéo assurent la sécurité dans les parties communes, chaque appartement est doté de volets et de double vitrage et la porte d'entrée est fermée de 20 heures à 7 heures du matin, surveillée par la



Photo Philippe Deneufve

personne d'astreinte. »

La restauration est assurée du lundi au samedi, le midi. Les dimanches et jours fériés, un plateau repas peut-être commandé. Les proches peuvent venir partager un repas en famille, en fonction des disponibilités.

Animations

Pour ceux qui le souhaitent, des animations sont organisées à la résidence. « Tout au long de l'année, nous proposons des concours de dominos, des lotos, des jeux de mémoire, présente la responsable. Pour le maintien en forme physique, des cours de gym douce sont aussi au programme. Nous organisons par ailleurs des sorties locales en mini bus, des virées au marché de Cany, aux serres de Froberville, vers les cerises de Jumièges. Lors des fêtes de Noël et de Pâques, de nombreux ateliers de décorations sont

organisés pour les repas festifs. Des rencontres intergénérationnelles entre les résidents et les enfants des écoles animent aussi le lieu avec des chants de Noël, une chasse aux œufs de Pâques dans le jardin paysager de la structure. Un échange de livres a lieu tous les quinze jours avec

la bibliothèque. »

« Pour le confort de nos résidents, toute une série de services sont proposés. S'il est possible de disposer de la prestation d'une aide à domicile, il est important de savoir qu'une infirmière passe le matin et le soir sept jours sur sept. Sur rendez-vous, une coiffeuse ou une pédicure peuvent également venir à domicile. Certains commerçants d'Étretat livrent aussi directement chez les résidents. Une vente semestrielle de vêtements est organisée dans le hall. »

Enfin, des projets sont sur la table. « Nous organiserons dans un avenir proche des cours d'informatique et des interventions avec la Gendarmerie pour un rappel sur les règles de conduite », annonce Annie Poyer.

Résidence Étoile du Matin

C'est sur la falaise d'Amont, en contrebas de la chapelle que se trouve l'Étoile du Matin, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) résidentiel.

Sonia Charnet, directrice, explique que « parce que l'Étoile du Matin est une résidence retraite médicalisée, nous disposons d'un service de soin complet, qui assure 24 heures sur 24 et de manière sécurisée le suivi médical ou paramédical de chaque résident. Sur place nous disposons d'un poste d'infirmier, d'une infirmière coordinatrice et d'une équipe d'aides soignantes.

Organisation médicale

L'infirmier gère le circuit du médicament du résident. C'est lui qui s'occupe de l'envoi de l'ordonnance, est en contact avec la pharmacie et assure les préparations. L'infirmière coordinatrice a, elle, en charge la distribution de ces médicaments, les traitements, les pansements, les toilettes évaluatrices et les relations avec les familles dans le secret médical. Elle gère également les rendez-vous extérieurs comme les visites à l'hôpital. Enfin, ce sont les aides médicales qui encadrent la vie quotidienne, accompagnent les gestes de tous les jours et assurent la



Photo Philippe Deneufve

toilette ou l'aide à la toilette. »

« Pour accompagner l'équipe soignante, nous faisons appel à un médecin coordinateur, deux fois par semaine. Au passage, nous sommes absolument ravis d'avoir à nouveau des docteurs à Étretat, se réjouit-elle. Ce médecin assure donc le lien avec les autres intervenants médicaux. Ce qui, pour nos 57 résidents, est indispensable. »

Au sein du groupe SEDNA France, auquel appartient l'Étoile du Matin, une réflexion porte actuellement sur la téléconsultation face à la désertification médicale.

Activités variées

Dans l'équipe de Sonia Charnet, une animatrice propose des ateliers et des animations aux résidents. « Selon les désirs et les rythmes de chacun, des lectures, un coin bibliothèque, une bibliothèque sonore, des jeux de société, mots croisés, lotos, ateliers cuisine, créatifs, tricot, ateliers mémoire

sont proposés, avance la directrice. Les résidents peuvent aussi participer à des ateliers de stimulation cognitives et motrices, des sorties en minibus, au restaurant ou pour une visite, et à des journées de convivialité avec des établissements voisins. » Une visite de l'établissement permet

de découvrir outre les salons et pôles de soins, un salon de coiffure et d'esthétique, un espace Snoezelen destiné à des séances de détente. Sur trois étages, la résidence dispose de 35 chambres individuelles, 2 chambres individuelles avec terrasse, 3 doubles et 14 chambres en espace sécurisé pour les personnes ayant des pertes de mémoire ou de repère. « Nous essayons aussi de nous ouvrir sur l'extérieur, ajoute Sonia Charnet. En proposant notamment de la médiation animale. Par exemple, l'association Capucine et Mirabelle vient nous présenter des animaux dociles, chiens, lapins, cochons d'inde, ou encore, Françoise, une bénévole, vient rendre visite aux personnes de l'unité protégée Alzheimer avec son chien dressé pour accompagner les personnes en situation de handicap. »

« Notre moteur est l'approche humaine avec une obligation de bienveillance », conclut-elle.



Philippe-Emmanuel ADÈS
Santé-Hygiène publique

Cabinet dentaire 25 ans... et toutes ses dents !

Au printemps dernier, le cabinet des dentistes d'Étretat a soufflé ses 25 bougies. Un anniversaire dont se réjouit Florent Challet-Hayard, son fondateur, qui, avec l'équipe des docteurs Déborah Gayet, Élise Khoury et Florent Hennegrave, ne manque pas de projets pour l'avenir.

9 personnes, 4 praticiens, 2 femmes et 2 hommes, 3 assistantes, 2 femmes de ménage, telle est l'équipe étretataise au service des soins bucco-dentaires enviée par de nombreuses communes confrontées à la désertification médicale. D'ailleurs, les patients ne s'y trompent pas car si les patients viennent majoritairement d'Étretat et des villages alentours, ils y viennent aussi de Fécamp, de Bolbec et du Havre. « Certains fidèles prennent même rendez-vous de la région parisienne et de Toulouse », ajoute dans un sourire Florent Challet-Hayard.

Bord de mer

Dans son cabinet où sont accrochés un peu partout des peintures et des photographies d'Étretat, le chirurgien-dentiste explique que c'est l'ambiance et le cadre qui l'ont amené à s'établir dans la station. « Après mes études à Paris, j'ai cherché à m'installer en bord de mer. Si j'ai hésité un temps avec la Bretagne, j'ai au final choisi Étretat parce que j'avais envie de travailler en groupe et que l'ancien centre médical offrait cette possibilité. » Il reconnaît qu'il ne lui a pas fallu longtemps pour se constituer une patientèle, signe qu'il y avait un besoin. Après avoir travaillé comme seul dentiste pendant cinq ans, Florent Challet-Hayard a eu envie de former une équipe d'associés et d'assistantes. Il apprend dans le même temps la mise à la vente du garage Enz. Avec son frère architecte, ils conçoivent dans l'espace de cet ancien garage une structure répondant aux contraintes techniques de l'accueil du public et aux normes en vigueur. La municipalité nous a soutenus dans notre projet, notamment en matière de commodité de



Photo Philippe Deneufve

stationnement.

Avenir innovant

« L'objectif de ce changement était de proposer en un même lieu de la dentisterie générale, mais aussi toutes les disciplines qui l'accompagnent, soins orthodontistes, chirurgie, anesthésie, implantologie ». Passionné par son métier et par les nouvelles technologies, Florent Challet-Hayard ajoute que pour offrir le plus de services possibles aux patients, le cabinet s'est équipé de la technologie CEREC qui permet la restauration dentaire en céramique en un seul rendez-vous. Prochainement, il investira dans un laser pour des opérations chirurgicales encore plus précises.

L'un des chevaux de bataille du praticien est la prévention chez les plus jeunes. « La Sécurité sociale préconise la prévention auprès des enfants à partir de 6 ans, avance-t-il. Je trouve que c'est trop tard. Au cabinet, nous invitons les parents à amener leurs enfants dès l'âge de trois ans. Bien souvent, il n'y a alors qu'un contrôle et cette opération permet au jeune patient de se familiariser avec l'environnement du cabinet dentaire et de ne plus en avoir d'appréhension. En plus, à l'issue de la visite, il repart avec un petit cadeau. »

Florent Challet-Hayard avoue ne pas regretter son choix d'installation à Étretat. « C'est quand même magistral que d'aller se baigner tous les soirs, l'été, après le travail. Et même si l'eau est à 16°. » Un plaisir dont raffole l'ex-parisien par ailleurs moniteur de plongée, comédien de théâtre à la MJC de Fécamp et, on y revient, enseignant en dentisterie auprès des étudiants en 5^{ème} et 6^{ème} année à l'hôpital Flaubert du Havre.

Les infirmières ont leur cabinet

Autrefois dispersées au sein des rues pittoresques de la station bordées de maisons appareillées en matériaux traditionnels, les professions de santé dite « de proximité » (médecins, infirmières, pharmaciens) installées à Étretat sont désormais regroupées au cœur de ville. Dans son organisation actuelle, l'activité du cabinet médical de l'avenue George-V - ouvert sur l'initiative de la Municipalité - a répondu aux attentes de la population de notre bassin de vie-santé au-delà de toute espérance, justifiant les choix budgétaires et ouvrant les perspectives d'une nouvelle organisation des soins sur le territoire. La réalisation de soins infirmiers est une tradition solidement installée dans la ville depuis près de soixante-dix ans. Les anciens étretatais se souviennent encore avec affection de l'infirmière qui, de la fin de la dernière guerre aux années 1970 officiait seule soit à son domicile, rue Prosper-Brindejont, soit à celui des patients, pour administrer vaccins, piqûres ou pansements.

Au début des années 1970, pour renforcer la réalisation des soins à une population résidente devenue plus nombreuse et sous l'impulsion du Dr Pollet, une infirmière a ouvert un cabinet libéral situé initialement rue de l'Abbé-Cochet.

Un cabinet de soins

Depuis le milieu des années 1980, le cabinet des infirmières d'Étretat est situé rue Isabey, à proximité immédiate du Cabinet médical.

La nouvelle municipalité s'était engagée en 2016 à renforcer les services de proximité, à maintenir, pérenniser et développer la présence médicale et paramédicale au sein de la commune. Les conditions sont maintenant en grande partie réunies, puisque la ville a acquis également le cabinet d'infirmières libérales mitoyen du cabinet médical et ce, afin de garantir la poursuite

de leur activité de soins malgré le climat d'incertitude que les Étretatais ont connu. Dans une commune bénéficiant de deux maisons d'accueil pour séniors autonomes ou dépendants et où 35,8% de la population résidente a plus de 65 ans, chacun se réjouit de pouvoir bénéficier de la présence d'une équipe de quatre infirmières. La continuité des soins infirmiers a pu être ainsi préservée au sein d'un cabinet de groupe, structure à laquelle les professionnels de santé sont désormais très attachés.

Une équipe dévouée

Toujours disponibles et réactives, promptes



Photo Philippe Deneufve

à répondre aux demandes de leur mission du matin au soir et 7/7 jours dans l'exercice d'une profession en évolution constante au regard de la législation sanitaire, les infirmières d'Étretat interviennent sur un territoire qui dépasse largement celui de la commune. Au-delà du maintien du cabinet des infirmières dans un site bien connu des étretatais, cette volonté de la ville est le préalable au futur regroupement des professions de santé de la commune dans le projet « Tennis II » de la Rue Guy-de-Maupassant, afin de favoriser l'organisation d'un travail de proximité en réseau sur le bassin de vie-santé.

P.E. ADÈS

Sapeurs-pompiers

Le lieutenant David Levasseur, nouveau chef de centre



Photo Philippe Deneufve

Depuis le 1^{er} novembre, le lieutenant David Levasseur a intégré le centre de sapeurs pompiers d'Étretat pour succéder au lieutenant Éric Jean. Un changement dans la continuité.

« Après une dizaine d'années passées à la tête du centre étretatais, j'ai eu envie de répondre à la proposition d'intégrer des fonctions nouvelles au sein de l'état-major du Groupement Ouest, au Havre, explique Éric Jean, employé municipal, pompier volontaire. Le temps de présenter à David la structure et les trente trois agents volontaires, je vais doucement commencer à m'effacer de l'équipe pour lui laisser entièrement les rennes d'ici la Sainte-Barbe, le 12 janvier prochain. »

Débuts à Étretat

À quarante ans, David Levasseur, responsable de service en résidence autonomie au CCAS, de Fécamp, est lui aussi pompier volontaire. Le centre d'Étretat, il le connaît bien. « D'abord parce qu'il se situe dans le même secteur géographique que Fécamp, mais aussi parce que c'est ici que j'ai commencé comme JSP (Jeune Sapeur Pompier) en 1990, à 16 ans », confie-t-il.

Après avoir rejoint son père Philippe, pompier à Fécamp, il gravit les échelons en passant

son brevet de cadet en 1993, en devenant sapeur l'année suivante, puis sous-officier, sergent, en 1999, adjudant en 2003 et chef d'équipe de garde deux ans plus tard. En 2013, il est promu officier et devient adjoint au chef du centre de Fécamp en 2015.

Un groupe cohérent

Marié, père de trois enfants, David aime se lancer des défis. Plongeur, niveau 3 et encadrant, il aime courir, au point de relever un pari entre amis qu'il a conduit à participer au Marathon de Paris. « Mon challenge était de le faire en 4h31mn et je l'ai bouclé en 4h32mn », s'enorgueillit-il légitimement.

Enthousiaste à l'idée de prendre les commandes du Centre d'Étretat, le lieutenant Levasseur sait, dit-il, qu'il « arrive dans un groupe cohérent et qui prend plaisir aux astreintes ». De poursuivre : « Ce centre est riche en personnalités différentes. Je suis sûr que nous allons former un beau corps efficace. »

Parmi les objectifs fixés, le nouveau chef de Centre tentera de séduire des jeunes bénévoles, filles et garçons, pour venir grossir les rangs du groupe de volontaires. Renseignements au Centre des Sapeurs-Pompiers d'Étretat.

Étienne HAMEL
Sécurité-Littoral

La Réserve Communale de Sécurité Civile

La ville d'Étretat dispose depuis 2011 d'une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC). Il s'agit d'un outil de mobilisation civile créé par la loi de modernisation de la sécurité civile de 2004. Constituée de citoyens volontaires et bénévoles, elle apporte son concours à l'équipe municipale en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise.

« L'objectif de la réserve communale de sécurité civile est d'aider les secouristes et les pompiers en cas de catastrophes naturelles ou d'accidents industriels, explique Denis Astruc, référent de la RCSC d'Étretat. Pour y participer, il n'y a pas de critère particulier de recrutement, de condition d'âge ou d'aptitude physique. L'engagement prend la forme d'un contrat conclu entre la personne intéressée et la mairie, qui a le choix de créer ou pas une Réserve dans sa commune. C'est le maire qui a le pouvoir de déclencher l'action de la Réserve. »

Manoeuvres régulières

« Il n'y a pas de formation particulière à avoir ou à suivre lorsque l'on est réserviste, précise Denis Astruc. Toutefois, afin d'être efficace sur le terrain en cas de problème, nous effectuons régulièrement des manœuvres pour faire le point sur nos activités et pour manipuler sans difficulté le matériel à notre disposition. Nous avons aussi organisé une formation PSC1, formation aux premiers secours, pour nos membres. »

Missions préventives

« À Étretat, notre équipe, constituée de quatorze bénévoles, assure des missions multiples, mais avant tout d'ordre préventif, souligne Denis Astruc. Nous diffusons, par exemple, l'information aux personnes concernées en cas de risque particulier comme une alerte « vigilance orange », un fort coup de vent, un risque de submersion par la mer. Durant l'été et lors de certains week-ends de l'année, nous avons aussi en charge de sécuriser le passage du Trou à l'homme, en fonction des marées. Enfin, nous disposons de matériel de communication, de nettoyage, balais, raclettes, d'un groupe électrogène avec un système d'éclairage ainsi que de lits Picot en cas de besoin. »

Ainsi, les bénévoles sont, entre autres, intervenus lors de la dernière tempête de février, ont assuré l'évacuation du camping lors d'une inondation, ont accompagné au logement une personne dont l'appartement rencontrait un problème lié au gaz et participent chaque année à la sécurité de la ville lors de la soirée du 13 juillet. Si Denis Astruc lance un appel pour attirer des bénévoles dans son équipe (contact à la mairie - 02 35 27 01 23), il se réjouit de la qualité des locaux de la RCSC. « Depuis la création de la Réserve, nous étions dans une salle sous le musée, rapporte-t-il. Nous avons un lieu, mais, situé sur la falaise, il n'était pas tout à fait pratique. Lorsque la municipalité nous a récemment proposé de nous installer dans les anciens « Bains-Douches », nous nous sommes réjouis car l'endroit correspond à nos besoins et est désormais bien placé. »



Photo Philippe Deneufve

Pierre-Antoine DUMARQUEZ
1^{er} adjoint - Tourisme-Culture

Fondation du Patrimoine

Une aide à la restauration du bâti public ou privé

La municipalité souhaite lancer des travaux de restauration pour sauver l'église Notre-Dame de l'Assomption. Pour ce faire, elle envisage de lancer un appel aux dons publics pour une partie du financement par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine. Présentation de l'organisation qui soutient également des projets privés.

Créée en 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est aujourd'hui la première organisation privée en France de soutien au patrimoine, qu'il soit bâti, mobilier ou naturel, public ou privé. Elle exerce une mission d'intérêt général, prioritairement en direction du patrimoine vernaculaire, non protégé par l'Etat, dit de proximité. Elle agit concrètement pour sauver et préserver chaque année des centaines de monuments, églises, théâtres, musées, lavoirs, moulins à travers toute la France et notamment dans les territoires en difficultés économiques.

Un futur appel aux dons pour sauver l'église Notre-Dame de l'Assomption

Comme annoncé dans le numéro estival d'Étretat Magazine, la municipalité a lancé un programme de travaux ambitieux sur l'église Notre-Dame de l'Assomption, classée Monument historique en 1840. Il s'agit purement et simplement de sauvegarder cet édifice remarquable du patrimoine Étretatais dont la construction remonte au XI^{ème} siècle, soit il y a près de 1 000 ans !

Si une partie des travaux sera financée par le Ministère de la Culture et le Département de Seine-Maritime, il restera une large part à charge de la commune, à savoir au moins 40% d'une dépense qui pourrait se chiffrer en millions d'euros.

Afin que cette opération ne mette pas à mal les finances communales, la ville souhaite lancer un appel à don par l'intermédiaire de la Fondation du patrimoine, organisme privé, spécialiste du mécénat en faveur de la restauration du patrimoine. La Fondation du patrimoine mettra à disposition de la commune toute son expertise dans le suivi financier du projet et proposera des outils de communication (bulletin de don, page web avec don en ligne...). Concrètement, les dons réalisés par les généreux donateurs seront encaissés par la Fondation du patrimoine en échange d'un reçu fiscal.

Pour les particuliers, les dons sont déductibles à hauteur de 66% de l'impôt sur le revenu ou à 75% de l'impôt sur la fortune immobilière. Pour les entreprises, le don est déductible à 60%. Par exemple, un don de 100 € ne vous coûte au final que 34 € !

Une fois les travaux terminés, la Fondation du patrimoine reverse l'intégralité des dons collectés à la commune (moins 6% de frais de gestion) avec une subvention sur ses fonds propres si la collecte est réussie. En 2017, la Fondation a collecté plus de 1 167 000 € en Normandie pour des projets de restauration du patrimoine.



Photo Rénier

Villa Orphée - label 2017 - travaux de restauration générale



Photo Julien Laferrière

Villa Haut Mesnil - Label 2016 - travaux de façade et menuiseries

Propriétaires privés de patrimoine : défiscaliser vos travaux

La ville d'Étretat possède un patrimoine privé remarquable depuis plus d'un siècle et demi. Simple village de pêcheur à l'origine, Étretat est devenue au XIX^{ème} siècle une station balnéaire d'importance attirant les richesses du monde entier. La qualité de ce patrimoine a poussé la commune à constituer une Aire Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine pour mieux reconnaître et protéger ce site.

Cette reconnaissance permet aux propriétaires privés de patrimoine (allant de la petite maison à la grande villa balnéaire) de bénéficier du label de la Fondation du patrimoine.

Ce label permet de déduire 50% du montant de travaux réalisés sur votre revenu annuel imposable, assorti d'une subvention allant de 1 à 5% du montant des travaux labélisés. Pour les propriétaires peu ou pas imposables, le label peut donner droit à une subvention allant jusqu'à 20% du montant des travaux (plafonnée à 5 000 €). Les travaux concernés sont les travaux extérieurs : le clos et le couvert ; façades, couvertures, charpentes et menuiseries. L'édifice doit être visible depuis la voie publique.

Pour tout renseignement, contactez la délégation régionale de Normandie :

Fondation du patrimoine

6 bis rue Saint Nicolas

14000 CAEN

normandie@fondation-patrimoine.org

02.31.91.15.77

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La sécurité des habitants d'Étretat est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale. Étretat peut être soumise aux risques suivants : Inondations et submersions marines, ruissellement et coulées de boue, tempête, éboulement de falaises, effondrement de bâtiment, transport de matières dangereuses, climat, terrorisme. Pour répondre au mieux à ces risques, la municipalité vient de rédiger son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : l'assemblée communale l'a approuvé le 27 novembre dernier.

Quel est l'objectif du Plan Communal de Sauvegarde ?

Le PCS définit, sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus. Il établit un recensement et une analyse des risques à l'échelle de la commune. Le Plan Communal de Sauvegarde complète le dispositif ORSEC.

Ce Plan est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile. Il permet de prévoir et d'organiser les secours sur le territoire communal.

Il doit permettre de gérer les différentes phases d'un événement de sécurité civile : L'urgence, la post-urgence et le retour à la normale (avant / pendant / après). Il s'agit, avant l'événement, de se préparer, s'organiser, se former et s'entraîner pour être prêt en cas de besoin.

Le PCS définit les bases d'un dispositif dont l'ambition n'est pas de tout prévoir mais d'identifier et d'organiser par anticipation les principales fonctions et missions pour faire face à toutes situations. C'est un travail à finalité opérationnelle.

Le plan organise la mobilisation et la coordination des ressources (humaines et matérielles) de la commune en situation d'urgence pour sauvegarder des vies humaines, diminuer les dégâts et protéger l'environnement en cas de survenance de risques majeurs. Son déclenchement entraîne la mise en place d'une cellule de crise communale en mairie permettant la mobilisation de moyens humains et matériels adaptés aux risques imminents et l'alerte de la population.

C'est le maire qui déclenche le PCS, soit de sa propre initiative soit à la demande de l'autorité préfectorale.

Une nécessaire inscription dans un

La Municipalité n'oppose pas « tourisme de visite » et « tourisme de séjour » considérant que ce sont deux modes de tourisme complémentaires : en effet, tout en gardant sa spécificité, notre territoire doit s'inscrire en cohérence avec la logique de développement du tourisme mis en œuvre par la Région de Normandie, le Département de la Seine-Maritime et les collectivités proches, la future Communauté Urbaine du Havre, les intercommunalités de Fécamp-Caux-Littoral, Goderville Campagne-de-Caux et Caux-Vallée-de-Seine.

Une stratégie fixe les ambitions pour la « Destination Normandie » à l'horizon 2020 et fait l'objet d'un Schéma Régional de Développement Touristique s'articulant autour de 6 axes :

- Axe 1 : Une Normandie formée, organisée et mobilisée
- Axe 2 : Une Normandie réactive et synonyme de qualité
- Axe 3 : Une Normandie accueillante
- Axe 4 : Une Normandie attractive et rayonnante
- Axe 5 : Une Normandie accessible
- Axe 6 : Une Normandie solidaire

La Communauté d'Agglomération du Havre, qu'Étretat rejoint au 1^{er} janvier 2019 développe, pour sa part, son propre schéma 2018-2022 selon 4 axes :

- Axe 1 : Faire découvrir et pratiquer l'aspect maritime du territoire ;
- Axe 2 : Renforcer la capacité de la destination à générer, à court et long terme, des retombées économiques plus importantes sur le territoire ;
- Axe 3 : Travailler la complémentarité des différentes échelles de la destination ;
- Axe 4 : Faire vivre tous les patrimoines, les animer et les rendre attractifs

Le tourisme est donc un enjeu majeur d'attractivité pour la Normandie et pour notre territoire en particulier.

A titre d'exemple, « Un été au Havre, 2017 » a attiré quelque 2 millions de visiteurs. S'appuyant sur ce succès, près de 140 escales ont été visées en 2018, avec un embarquement depuis Le Havre, tête de ligne. 420 000 croisiéristes sont espérés. Or, il faut savoir qu'en 2016, 45 % d'entre eux sont restés au Havre et dans la région proche, ce qui a représenté des retombées économiques de près de cinq millions d'euros pour l'agglomération havraise élargie et 24 millions d'euros pour toute la Normandie.

Autre volet en croissance, la croisière fluviale : une centaine d'escales sont attendues, représentant près de 15 000 passagers. À ce rythme, la pointe de Caux pourrait accueillir jusqu'à un million de croisiéristes d'ici 2025 ce qui n'est pas sans conséquences pour le développement du tourisme sur notre territoire.

Le tourisme, une question cruciale

Le tourisme, au niveau mondial, a un taux annuel de croissance supérieur à 5 %. La France, elle affiche un taux encore supérieur à 7 % : 100 millions de touristes étrangers sont attendus en 2020. Ils ont été 87 millions en 2017.

Étretat n'échappe pas à cette tendance mondiale et cette question du tourisme est bien évidemment cruciale. Elle entraîne tout particulièrement des interrogations liées aux impacts régionaux et locaux de la croissance mondiale de cette industrie : nouveaux modes de consommation touristique, conséquences de ce développement sur le territoire communal et sur la vie du village au quotidien (gentrification du front de mer, saturation des infrastructures routières, mobilité, circulation, stationnement, réseaux de téléphonie mobile... inquiétude de la population résidente par rapport au « tourisme de masse » etc.).

A titre d'exemple, on a pu constater cet été l'arrivée simultanée de 25 cars de tourisme sur la commune représentant 1 250 personnes, soit un peu plus que la population communale. Tout cela en ayant évidemment conscience de l'importance

de cette ressource pour l'économie locale et régionale.

En outre, le village est confronté à une diminution régulière de ses habitants (1 600 en 1999) et à un vieillissement de sa population, en moyenne de 10 ans plus âgée que la population nationale. L'exemple du Mont-Saint-Michel (près de 3 millions de visiteurs annuels et 19 résidents à l'année dont 15 religieux(es) et un ingénieur du Patrimoine) ne peut qu'interpeller la Municipalité.

L'on peut par ailleurs remarquer un phénomène de gentrification sur les logements du front de mer et du centre ville avec une augmentation significative du coût des loyers à l'année. Rappelons que le gentrification est la transformation progressive de l'habitat et de l'espace public liée, dans le cas d'Étretat, au passage progressif d'un habitat à l'année à un habitat touristique saisonnier. Le rendement d'un logement en location saisonnière est de 2,6 à 3 fois celui d'un logement loué à l'année, ceci expliquant cela... Toutefois ces locations saisonnières amènent une réhabilitation progressive des logements dans un parc d'habitat ancien.

environnement touristique complexe

Une stratégie intégrée pour faire face à de nouveaux défis

L'année 2018 a vu la poursuite de la mise en œuvre concrète de la loi NOTRe - Nouvelle Organisation Territoriale de la République - au sein de la Communauté de Communes de Criquetot-L'Esneval.

Notre intercommunalité a donc pris de nouvelles compétences relatives aux actions de développement économique intégrant, notamment la promotion du tourisme assurée par l'Office de Tourisme d'Étretat.

Et le 1^{er} janvier 2019, la Communauté de Communes de Criquetot-L'Esneval (4CE) fusionnera avec l'actuelle CODAH et avec la Communauté de Communes de Caux-Estuaire. La compétence « promotion du tourisme » passera ainsi de droit à la nouvelle entité ainsi constituée.

Les nouveaux défis et les projets de territoire auxquels sera associé le nouvel Office de Tourisme du Havre-Étretat - dont une antenne restera bien évidemment dans notre commune - guident dès à présent notre station vers une vision globale de préservation de notre site unique au monde.

Cette préservation ne peut s'imaginer que dans un souci permanent du développement harmonieux de l'économie et dans la recherche d'une maîtrise de l'afflux touristique : il est envisagé d'améliorer en continu les conditions de vie des habitants et des visiteurs et c'est d'ailleurs là tout l'enjeu de l'Opération Grand Site (O.G.S.).

Une réflexion sera également menée avec la future Communauté Urbaine du Havre pour lutter contre le phénomène de gentrification du centre-ville et du front de mer. Il s'agira de lancer, en liaison avec l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, une étude-diagnostic relative au parc de logements (résidences principales

et secondaires) de la station. Ce diagnostic sera la base :

- d'une politique de requalification de l'image du centre-ville d'Étretat et du front de mer en l'affirmant dans ses fonctions résidentielles et commerciales et en favorisant le maintien d'une population résidentielle à l'année ainsi qu'une activité commerciale permanente ;
- de la mise en œuvre d'une lutte contre l'habitat dégradé et/ou vacant, en organisant le repérage et le traitement des situations d'insalubrité et en limitant l'investissement spéculatif ;

Et c'est bien dans ce cadre, dans un environnement intercommunal désormais stabilisé, que notre collectivité poursuivra l'orientation de son développement touristique selon 3 axes prioritaires, échelonnés à court et moyen terme, et mis en œuvre au regard d'un contexte budgétaire contraint et en évolution permanente.

- Axe 1 : Stimuler l'économie et l'emploi grâce à une dynamique touristique et culturelle ;
- Axe 2 : Affirmer l'intercommunalité en matière de développement touristique ;
- Axe 3 : Développer les pratiques de sport et de loisirs ;

Ces trois axes, affirmés lors de notre élection de décembre 2016, se répartissent en 16 actions opérationnelles qui servent de guides quotidiens à nos actions. Et c'est bien l'intégration de ces axes stratégiques et de ces actions qui ont constitué la base de nos échanges en matière de développement touristique avec les structures politiques et administratives futures de l'Office de Tourisme du Havre-Étretat et de la Communauté Urbaine de la région havraise.

La commune compte 1 377 logements dont 615 résidences principales (44,6%) et 744 logements occasionnels (54%) dont 46% de résidences secondaires et 8% de logements vacants. Les mutations immobilières se font désormais aux dépens des résidences principales et au profit de résidences secondaires dédiées aux locations saisonnières.

Au niveau communal, l'on compte :

- 27 restaurants
- 12 hôtel (483 lits)
- 28 chambres d'hôtes (123 lits)
- 117 meublés de tourisme (530 lits)
- 1 camping 2* de 79 emplacements (150 lits)

soit une capacité communale de 1 286 lits touristiques.

Au niveau intercommunal (4CE), à l'exception des communes d'Heuqueville et de Saint Jouin Bruneval et hors Étretat :

- 1 hôtel (44 lits)
- 28 chambres d'hôtes (218 lits)
- 104 meublés de tourisme (819 lits)

soit une capacité totale de 1 081 lits touristiques (Au total : 2 367 lits touristiques sur Étretat et dans les communes du canton)

Une grande plateforme de location saisonnière et collaborative internationale revendique pour sa raison sociale 8 000 arrivées en 2017 représentant 42 nationalités différentes et un revenu annuel moyen de 10 000 € par an pour les hébergeurs (top 3 des locations saisonnières en France).



Pierre-Antoine DUMARQUEZ
1^{er} adjoint - Tourisme-Culture



OPÉRATION GRAND SITE ÉTRETAT-CÔTE D'ALBÂTRE

Retour d'expérience du Grand Site de France Les Deux-Caps, Cap Blanc et Cap Gris-Nez

Étretat et douze autres communes se sont lancées dans une Opération Grand Site (OGS) en 2013. L'objectif de la démarche pilotée par le Département est d'obtenir à terme la labellisation Grand Site de France. Elle vise pour cela à mettre en valeur toutes les facettes du territoire (environnementales, agricoles, économiques, culturelles, touristiques...) et à proposer des solutions pour gérer la forte fréquentation touristique (mobilités douces, stationnements...) en favorisant la qualité de vie des habitants et en préservant le paysage. Concrètement qu'est-ce que cela veut dire ? Étretat Magazine a posé la question à trois personnalités du Grand Site de France des deux Caps Gris Nez, Blanc Nez qui en est à son second renouvellement et dont les caractéristiques mêlant falaises, bord de mer, affluences touristiques et agriculture sont proches de celles rencontrées sur notre territoire. Témoignages sur un retour d'expérience.

Propos recueillis par Philippe Deneufve

Ludovic Loquet

"La fierté et la satisfaction d'être reconnu"

Rencontre avec Ludovic Loquet, Vice-président du Département du Pas-de-Calais en charge de l'environnement et du sport, mais aussi élu référent de la démarche menée dans le cadre du label Grand Site de France Les Deux-Caps.

Quelles sont les raisons qui ont motivé à solliciter le label Grand Site de France ?

« Le Site des Deux-Caps, Cap-Blanc et Cap Gris-Nez sont comme les falaises d'Étretat un site naturel emblématique de notre pays.

Il a fait partie de la première liste des patrimoines naturels à être classé en 1976 « Grand Site National ». Il bénéficie depuis 1963, avec le classement de l'anse du Gris-Nez, d'une mobilisation forte des habitants et des élus locaux, pour le préserver, tout en le valorisant.

La diversité de ses paysages, de ses ambiances, et de ses multiples patrimoines : naturel, historique, maritime, agricole, balnéaire ou architectural, lui confère cette valeur nationale, reconnue le 29 mars 2011 par l'attribution du label Grand Site de France. »

Quel bilan et quels enseignements tirez-vous de cette labellisation ?

« Tout d'abord, de la fierté et la satisfaction d'être reconnu et entendu à l'échelle nationale. Cela nous a aidés pour



Photo service communication du Département du Pas-de-Calais

faire travailler ensemble les différents acteurs locaux, élus, socio-professionnels, habitants à l'année... ou en résidence secondaire, ainsi que le tissu associatif.

Cette dynamique a également permis de mobiliser des fonds publics, des fonds européens et des fonds privés issus du mécénat.

De nombreux aménagements ont été réalisés pour améliorer la gestion des flux touristiques et évoluer vers une démarche d'accueil durable, cohérente avec la fragilité de certains cœurs de nature, mais économiquement viable pour les acteurs locaux.

Nous avons également identifié des marges de progrès : la nécessité d'expliquer et de

partager les valeurs paysagères des Deux-Caps, enrichir l'expérience à vivre le Grand Site de France Les Deux-Caps, apprendre à être patient, car la notion du temps génère aussi une palette de ressentis allant du travail accompli jusqu'à la frustration de n'avoir peu ou pas avancé sur certains projets.

Enfin, que ce soit pour créer une Véloroute, une aire d'accueil ou maintenir la continuité d'un GR du Littoral qui nous relie à vous, en Normandie, mais qui parfois est soumis à l'érosion naturelle du trait de côte, la maîtrise foncière est un enjeu essentiel pour transmettre aux générations futures la beauté de nos territoires exceptionnels, parfois convoités mais souvent enviés ! »

Marc Sarpaux

Maire d'Audinghen

« Pour une commune rurale comme la notre, le Label Grand Site de France est la meilleure chose qui ait pu nous arriver, assure Marc Sarpaux. Une opportunité qui, sous le pilotage du seul Département et non pas plusieurs structures, nous a permis de développer l'écotourisme et d'organiser la mise en place d'aménagements autour, entre autres, de l'accueil des touristes, de chemins de randonnées, de chemins VTT. Ces aménagements ont consisté à l'installation de WC, de lieux pour laver les vélos et de mise à disposition d'outils pour les réparations. Une série de pictogrammes indiquant des informations diverses, les endroits à voir et guidant les cyclistes sur les endroits où regonfler leur machine ont été installés dans le respect du site. » « À cela s'ajoute une valorisation de nos produits locaux comme le fromage ou la bière. Une brasserie artisanale a même développée une bière « couleur locale », la bière des 2 Caps. »

« Il est important d'insister sur le fait que toutes les évolutions que nous avons opérées ici n'ont pu se faire que grâce à la concertation, souligne l'édile. C'est seulement lorsque nous sommes tous d'accord que nous lançons nos actions. Ainsi, lorsqu'une pelleuse entame des travaux, tout le monde est au courant et sait pourquoi elle est là. Du coup, puisqu'on tire tous dans le même sens, le sillon de la charrue est droit. »

« L'accueil de désormais 2 millions de visiteurs par an a engendré quelques nuisances, comme la gestion de volumes plus importants de déchets. Là, encore, nous nous sommes tous réunis autour d'une table, avons mesuré le problème et ainsi pu anticiper la stratégie à établir, explique Marc Sarpaux. Nous avons également créé des aires de camping-cars pour gérer au mieux les flux. »

Autre revers de la médaille, la montée vertigineuse du foncier. « À Audinghen, plus de 53% des maisons sont des résidences secondaires et il devient difficile pour des locaux d'acquiescer une maison car, face à la nouvelle attractivité de notre secteur géographique, elles sont désormais achetées par des Belges ou des Hollandais qui les transforment en gîtes. Notre réflexion sur le sujet tend vers l'idée de la mise en place d'une taxe sur les résidences secondaires. »

« Enfin, note le maire de la commune de France la plus proche de l'Angleterre, 36 km de Douvres à vol d'oiseau, nous avons, au final, constaté une affluence sur toute l'année des touristes et plus seulement sur la période estivale. Tous les aménagements réalisés nous permettent aujourd'hui de les accueillir dans de meilleures conditions tout en préservant nos paysages. »

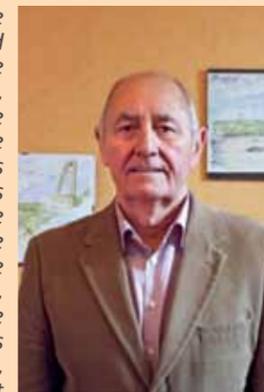


Photo Mairie d'Audinghen

Jacques Delattre

Agriculteur, Président de l'Association des Paysans des Deux Caps

« Tout d'abord, amorce Jacques Delattre, je voudrais souligner la grosse différence entre le site d'Étretat et le notre : les falaises du Pays de Caux marquent une rupture entre la mer et le monde agricole, alors que chez nous, ça monte et ça descend, si bien qu'il y a un plus grand mélange terre-mer dans le paysage, une qualité de site différente. »

« Lorsque le projet Grand Site a été lancé, les agriculteurs l'ont regardé avec un œil sceptique, enchaîné. La méfiance venait du fait des contraintes que le bord de mer risquaient d'apporter. Fallait-il alors adopter un esprit de défense ou s'associer au projet ? Après concertation entre les quarante agriculteurs des huit communes concernées chez nous, la volonté de collaborer l'a emporté. Nous avons donc créé une association pour pouvoir échanger à livre ouvert avec l'OGS. Mieux vaut être assis à côté du patron du Grand Site pour pouvoir être informé et négocier. »

De poursuivre : « Nous avons monté trois projets d'ampleur. L'un d'eux concernait l'obtention d'une ligne de crédit européenne pour une véloroute le long du littoral, à l'intérieur de l'espace agricole. Et la condition était que, bien que verrouillée à la circulation, l'on puisse faire passer le matériel agricole, camion à betteraves, arracheuse... Ce qui a été acté. »

Un autre projet dans le cadre de l'aménagement Grand Site a concerné la rénovation des corps de ferme. Il s'agissait là de pouvoir restaurer les portes, les gouttières et de mettre du gravier dans les cours pour donner une bonne impression aux visiteurs et afin que l'agriculteur soit fier de sa ferme et de son territoire. Aujourd'hui, la moitié des fermes du secteur ont pu effectuer les travaux grâce à un niveau d'aide élevé, soutenu par l'OGS, mais aussi par la Fondation Crédit Agricole. »

Jacques Delattre pense à présent à donner un second souffle à l'association. « D'un côté, les agriculteurs sont une vitrine pour deux millions de visiteurs et, de l'autre, les techniques culturales sont de plus en plus pointues. Si les gens aiment se promener dans notre paysage, ils ne supportent pas d'y voir un pulvérisateur, utile à notre travail. Nous envisageons donc de nous pencher sur la question et de trouver une communication qui expliquerait la complexité de notre travail sans que ce pulvérisateur vienne noircir le tableau. Là encore, les services d'une agence de communication à un coût et des discussions avec les responsables du Grand Site devraient nous permettre de faire avancer le dossier. »



Photo Eric Desauvais - Département 62

Annie Pétrel-Mathieu, Une histoire d'atmosphère



Photo Patrice Pétrel

- En revenant de la plage, mes carnets à la main, je fais un détour pour rendre visite à Mia comme je lui ai promis. Avant de pousser la porte de « l'Atelier », sa petite boutique de vêtements qui donne sur la rue principale d'Étretat, je reste un long moment à contempler sa vitrine. - Comme l'indique ce passage du livre, le dernier roman d'Annie Pétrel-Mathieu, *L'Atelier des petites robes noires*, a pour décor la station balnéaire. « Parce qu'Étretat est un endroit magique », selon l'auteure. Un attachement qui l'avait déjà conduite à écrire une scène au même endroit dans son précédent roman *La Fille aux parapluies*.

Retraite à Étretat

Leya Lenoir, journaliste et romancière, décide de quitter Rouen pour rejoindre Mia, son amie d'enfance, à Étretat. Une retraite d'une semaine qui masque une fuite en avant ? Une pause pour trouver sur le perrey une inspiration qui lui fait défaut ? Une bulle pour faire le point sur sa vie ?

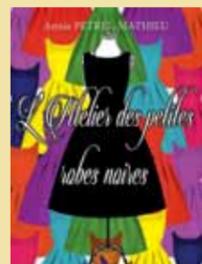
Écrit à la première personne, le texte semble presque personnel. « En fait, je me rends compte que je ne sais pas écrire à la troisième personne, souffle-t-elle. J'ai besoin d'habiter un personnage pour appréhender les autres. » Diplômée de Lettres modernes et s'avouant amoureuse des mots, Annie Pétrel-Mathieu amorce plusieurs de ses chapitres par des citations d'auteurs du 19^{ème} et du

20^{ème} siècle, George Sand, Marguerite Duras. Pourtant, son style semble plus inspiré par le 18^{ème} siècle, cette période où une certaine classe sociale avait le temps de parler, de parler d'elle, de leurs amours. Le temps de les définir. D'y réfléchir. « Sans doute parce que j'ai tenté d'écrire un roman d'atmosphère, intimiste, pas forcément descriptif, explique-t-elle. De plus, entre mon idée de départ et le texte final, les choses ont évolué parce qu'au fil de l'écriture j'ai fait connaissance avec mes personnages. » Et dans un petit rire, d'avouer « J'ai découvert mon roman une fois qu'il a été achevé. »

Vocation surprise

Se rêvant professeur de français, Annie Pétrel-Mathieu est, au final, documentaliste dans un centre de gestion de la fonction publique. « Depuis ma petite enfance, j'ai toujours beaucoup lu, notamment des poèmes, révèle-t-elle. En 2011, mes enfants grandissant, j'ai eu l'envie d'écrire pendant mes temps libres. Et cela a été la surprise de ma vie. J'ai eu la sensation de tomber dedans. » Si, au départ, son entourage a accueilli sa démarche avec perplexité, tous sont aujourd'hui ravis de ne pas l'avoir découragée. « L'écriture me procure du plaisir, lâche-t-elle avec enthousiasme. J'aime, de plus, avoir sur moi un petit carnet. J'y collectionne dedans des mots qui ont une belle résonance à mes oreilles et les jolies phrases que je trouve dans les livres. »

Annie Pétrel-Mathieu cite alors Boris Vian : « Sous la neige, il y avait des primevères, des bleuets et des coquelicots. »



Éditions A&H

Jérôme Marcadé, L'inspiration entre livres et jardins



Photo Philippe Deneufve

Le Clos-Lupin de Maurice Leblanc et la Guillette de Guy de Maupassant apparaissent dans Lieux d'inspiration, jardins et maisons d'écrivains, premier ouvrage de Jérôme Marcadé consacré à l'âme des lieux de mémoire des écrivains normands.

Au terme d'une carrière de 25 ans dans la communication publique, Jérôme Marcadé a décidé de se consacrer à ses deux passions : la littérature et le jardin. Difficile d'y échapper lorsque l'on est issu d'une famille normande et parisienne, de magistrats et d'éditeurs, connue notamment pour avoir géré la société des droits d'auteurs de Victor Hugo et fondé deux maisons d'éditions. « La bibliothèque de mon père comptait près de 10 000 ouvrages et ma mère a toujours été passionnée par les jardins », livre-t-il. À la tête d'une librairie-galerie près des Jardins du Luxembourg, à Paris, Jérôme Marcadé a donc publié son premier ouvrage, primé, l'an passé, par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

Promenade littéraire

« L'idée, dit-il, a été d'imaginer une promenade littéraire dans les lieux d'inspiration d'écrivains normands ou d'adoption, mais ayant un rapport avec le jardin et la nature. Toutefois, je n'ai pas évoqué les jardins inaccessibles au public comme celui de Françoise Sagan à Trouville. »

Au fil des pages illustrées par les photographies de Benoît Delplanque, l'auteur nous emmène nous promener dans les prés de Balbec, le Cabourg de Marcel Proust, évoque le rapport à la mer de Marguerite Duras, nous fait passer par le Caen de François Malherbe, qui a posé les bases de la poésie française, ou encore, nous fait glisser le long de la Seine, entre autres du côté de la Maison des Champs de Pierre Corneille. Il révèle aussi l'envie d'André Gide de créer un jardin botanique à Cuverville et parle, évidemment, des « deux » Étretatais. « Guy de Maupassant avait un rapport à la nature exubérant, rapporte Jérôme Marcadé. Il avait acheté un potager à sa mère et sa passion des fleurs l'avait conduit à fleurir abondamment la Guillette où il avait également créé une mare. Dans ce décor, il organisait des spectacles, des parodies de pièces. Maurice Leblanc, lui, avait beaucoup de roses dans son jardin. Pour rappel, dans sa dernière aventure, Lupin se retire à la campagne. »



Éditions des Falaises

Entretiens Philippe Deneufve

Arsène Lupin sous le crayon du dessinateur Galien

Berlin, la Gendarmenmarkt, 1^{er} juillet 1913 au soir. Porté par la puissance du canon à illusions, associé au pouvoir de la « Panthère noire », le Baron des Brumes a entrouvert les portes d'une fête foraine des enfers. L'extravagant Lao Feil y a fait son entrée officielle, accompagné d'une gigantesque bête mécanique, narguant ainsi les forces en présence par une indicible panique. Au terme d'une rude bataille colorée, il s'empare finalement de l'étrange système d'une machine infernale cachée dans les sous-sols...



Photo Philippe Deneufve

Entre Berlin, Rambouillet, Paris, la Cornouailles, Lupin et sa formidable équipe remonteront une piste pleine de rebondissement, jusqu'au destin d'une nuit Londonienne qui marquera indéniablement les esprits et l'équilibre précaire d'une époque. Ainsi se présente L'Anarchie Lao Feil, le tome 2 de la bande dessinée *Les 1000 Mystères d'Arsène Lupin* du scénariste Mike Crocbar et du dessinateur Cédric Galerna alias Galien.

Dans l'esprit d'origine

Avec un personnage aux traits inspirés par Robert Lamoureux, Galien avoue que sa préoccupation a été, à la fois, « de rendre hommage à l'esprit du feuilleton, d'être le plus précis de la réalité de l'époque dans les ambiances et de coller aux progrès des sciences de l'époque. »

« Lorsque que nous nous sommes lancés dans l'aventure

Originnaire de Vendée, Galien est un dessinateur et illustrateur basé à Caen. Il collabore régulièrement avec Fakir, « le journal fâché avec tout le monde » et remplit aussi des cases pour le poil à gratter vendéen « Le Sans-Culotte 85 ».

Avant de devenir Dessinateur, Galien a d'abord été ingénieur. « Autant j'aimais le métier, mais autant je me sentais mal avec les méthodes de management, confie-t-il. Après une grosse dépression, je me suis isolé en Normandie. Là, j'ai réalisé que mon désir profond était de dessiner. J'ai alors décidé de tenter l'aventure. » Un choix qui ne lui réussit pas trop mal puisque les projets semblent se multiplier pour celui qui apprécie l'ambiance glauque Freak Show, le blues 2^{ème} vague dans la lignée de John Lee Hooker, mais aussi les Doors et Jimi Hendrix.

Bientôt un troisième volume des 1000 Mystères d'Arsène Lupin ? « Après avoir terminé L'Anarchie Lao Feil !, j'ai eu envie de me reposer de l'ambiance Lupin. Mais, aujourd'hui, il me manque. Alors... » À suivre...

du premier tome, *L'Illusion de la panthère noire*, nous nous sommes rapprochés de l'Association des Amis d'Arsène Lupin et nous avons informé Florence Leblanc de notre intention, retrace Galien. La recherche des décors, les bâtiments, les tenues, notamment celles des femmes dans leur vie quotidienne, les couleurs m'ont demandé beaucoup de recherches. Mais quel plaisir que de dépeindre un

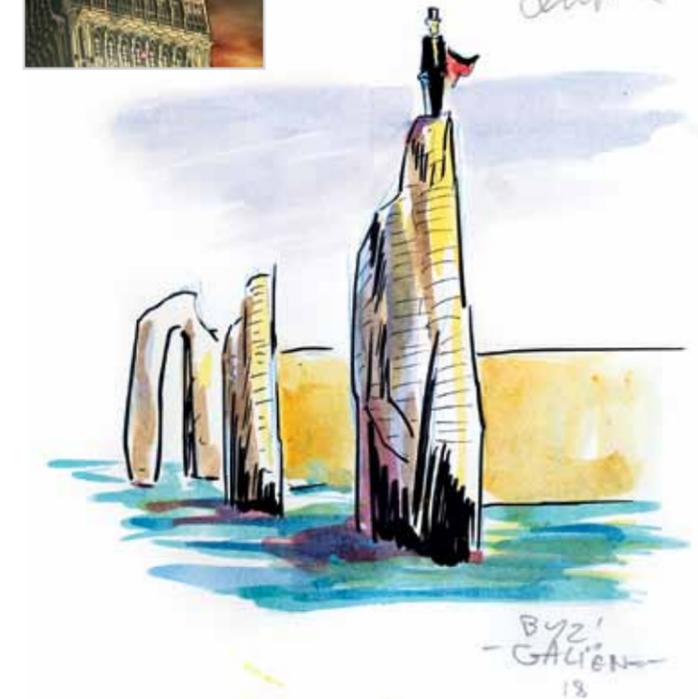
personnage comme Lupin, extrêmement moderne, ambigu, complexe, vivant, pas manichéen et peut-être conscient qu'il n'ira pas au paradis. »

Avec ce nouvel opus, les auteurs s'autorisent à faire évoluer Arsène Lupin dans des univers totalement inattendus, issus d'un imaginaire prolifique et d'une formidable culture Comics. Et le plus fort, c'est qu'ils le font en préservant résolument l'intégrité du personnage de Maurice Leblanc.

Éditions Cerises et Coquelicots



Avec les Complices d'Arsène Lupin



Conservatoire du littoral

Vers une renaturalisation de la Falaise d'Amont

La Falaise d'Amont d'Étretat est, avec le Mont-Saint-Michel dans la Manche, l'autre grand site touristique de la Normandie. Le ressac des vagues, l'action perpétuelle des marées et l'infiltration des eaux de pluies provoquent un lent recul de ces falaises de craie et finit par les dissoudre. Un spectacle grandiose qui a inspiré Maurice Leblanc, l'auteur d'Arsène Lupin, mais aussi Maupassant et Flaubert, ou les peintres Monet et Boudin.

Aujourd'hui, le Conservatoire du littoral est propriétaire de 35 hectares, sur ce site. Ces terrains sont remis en gestion au Département de la Seine Maritime qui en assure leur surveillance et leur entretien.

Le Conservatoire du littoral porte un projet de valorisation sur le territoire du Grand Site « Falaise d'Étretat – Côte d'Albâtre ». Ce projet concerne la chapelle Notre-Dame de la Garde acquise en 2014, le Clos Masure du Tilleul acquis en 2016 et le projet d'affectation du phare d'Antifer.



Photo Conservatoire du Littoral

ville d'Étretat et le Conservatoire du littoral un projet emblématique va voir le jour dans les prochaines années, dont la restauration de la chapelle Notre Dame de la Garde et la renaturalisation de la falaise d'Amont.

Suite au transfert du parking de la Falaise d'Amont par la commune d'Étretat, le Conservatoire du littoral va végétaliser les abords de la chapelle en intégrant une aire de retournement du petit train touristique et conservera une aire de stationnement pour les secours, personnes à

mobilité réduite, les services techniques et les services de maintenance.

L'accent de cet aménagement paysager favorisera la fréquentation piétonne des habitants, touristes et randonneurs. Dès cet hiver 2018, le sentier du littoral sera redessiné avec le Département de la Seine-Maritime pour assurer la sécurité des usagers.

Grand Site

Le Grand Site des « Falaises d'Étretat-Côte d'Albâtre » rassemble 13 communes du littoral de Seine-Maritime, qui reçoivent chaque année, près d'un million de visiteurs notamment à Étretat. Soucieuses de valoriser leur patrimoine, de préserver la qualité paysagère des sites et de favoriser un tourisme durable et de qualité, elles ont décidé de s'engager collectivement, et avec l'appui du Département et de l'État, dans une démarche Grand Site.

Le 13 septembre 2017, une convention de partenariat a été signée entre le Département de la Seine Maritime et le Conservatoire du littoral pour favoriser la démarche Grand Site pour assurer une bonne articulation des actions sur le territoire et valoriser le travail partenarial. Elle véhicule des valeurs communes en faveur du Grand Site, de ses habitants, de son patrimoine et de ses paysages.

Partenariat

Dans le cadre du partenariat entre la

Qu'est-ce que le Conservatoire du littoral ?

Établissement public, le Conservatoire du littoral a été créé en 1975. Il acquiert, aménage et confie en gestion des espaces naturels du littoral et des rivages lacustres en vue de les soustraire à l'urbanisation, de protéger les paysages qu'ils constituent et leur richesse écologique et patrimoniale, tout en les rendant accessibles au public.

Pour assurer la protection foncière des sites, l'établissement définit des périmètres d'intervention dans lesquels il acquiert des parcelles au gré de leur mise sur le marché par leurs propriétaires. Il en confie ensuite la gestion en priorité aux collectivités territoriales.

Pour assurer la pérennité de la protection et la souplesse de la gestion. Les élus locaux ont une responsabilité importante dans le domaine de la protection du littoral.



Photo Frédéric Larrey

Ils contribuent à l'objectif de la constitution d'un "tiers naturel" du littoral à l'horizon 2050.

Certains usages sont autorisés et encadrés quand ils sont compatibles avec l'environnement (l'agriculture, la pêche, l'ostréiculture, la chasse).

Les sites sont ouverts au public, lorsque toutes les garanties de protection, pour éviter les atteintes d'une fréquentation trop importante sont en place.

En Normandie, plus de 14 000 hectares de rivages sont protégés par le Conservatoire du littoral. Le littoral normand présente un panel de milieux très variés, répartis sur 71 sites allant du Tréport à la Baie du Mont-Saint-Michel. Le trait de côte de Seine-Maritime, essentiellement constitué de hautes falaises, a naturellement écarté les grands projets d'urbanisation, mais favorise l'attractivité touristique notamment à Étretat.

Les vacances toute réglées de Benoît Duteurtre

Qui dit vacances dit flânerie, oisiveté, dit la montre au placard. Certainement pour beaucoup, mais pas pour l'écrivain Benoît Duteurtre. En effet, si le romancier, essayiste, critique musical et producteur et animateur d'une émission musicale passe bien ses étés à Étretat, son emploi du temps, lui, est strict, réglé comme du papier à musique. Il s'est mis à son clavier d'ordinateur pour offrir aux lecteurs d'Étretat Magazine ce texte exclusif Rituels d'écriture à Étretat.

Rituels d'écriture à Étretat

Parce que mon travail est aussi un plaisir, mes vacances consistent à travailler davantage. L'inaction m'ennuie, j'ai toujours un projet en tête. Mais j'adore cette belle saison où les autres se relaxent, et oublent leurs horaires. C'est pourquoi je me sens si bien à Étretat, l'été. Perché dans mon poste d'observation, au quatrième étage au dessus de la mer, j'aime voir le Perrey s'animer dans la lumière du matin, les premiers bateaux s'éloigner, les sauveteurs choisir le drapeau du jour. Je jette un coup d'œil enchanté sur les falaises, puis je baisse à nouveau la tête vers mon clavier où je reprends la phrase en suspens. Et lorsque le temps est gris, humide, hostile, j'aime aussi regarder les vagues noirâtres qui semblent me dire : « Vas-y, travaille encore. Aujourd'hui, pas de distraction, pas d'amis sous tes fenêtres, ce sera une parfaite journée d'écriture. »

À mes débuts, je croyais aux inspirations magiques. J'écrivais la nuit, persuadé que le dieu de la Bohème allait me souffler l'inspiration. Aujourd'hui, mes journées d'écrivain sont fondées sur la régularité, pas très loin des horaires d'un fonctionnaire. Mais, si je travaille mieux à Étretat qu'ailleurs, c'est aussi parce que ces journées bien organisées alternent séquences d'écritures, séquences sociales et séquences maritimes selon un ordre immuable : le matin j'écris ; vers une heure, qu'il pleuve ou qu'il vente, je me rends à la plage sous le casino pour retrouver mes amis et prendre un bain qui rafraîchit mon corps et mon esprit ; vers deux heures je déjeune, puis je somnole en lisant, après quoi je me remets à l'ouvrage. Vers cinq heures je fais mes courses chez les petits commerçants d'Étretat. Et me voici de retour à la plage, à six heures précises, pour le second bain et le second moment social : avec les familiers, nous bavardons de tout et de rien, sur les galets ou les pieds dans l'eau. Si la lumière s'y prête, nous traînons dans la lumière de fin d'après midi. Puis je remonte à l'appartement où la soirée peut commencer.

Les jours se répètent, presque sans variations d'une année sur l'autre. Est-ce cela qu'on appelle une vie d'artiste ? C'est en tout cas ce rituel qui contribue, je crois, à rendre si délicieux ce séjour, comme un des rares moments où les plaisirs du corps, de l'esprit, du travail solitaire et des conversations amicales atteignent un équilibre presque parfait !

Benoît Duteurtre

Benoît Duteurtre

Les Éditions Gallimard viennent de publier En Marche !, le dernier roman en date de Benoît Duteurtre. « Il s'agit d'une fantaisie, une satire, un conte philosophique un peu sur le modèle de Candide », explique son auteur.

Thomas, jeune député curieux et constructif, plutôt BC-BG, entreprend un voyage d'étude en Rugénie. Sous la houlette de son maître à penser, l'économiste Stepan Gloss, ce pays est devenu la vitrine du meilleur des mondes possibles. Mais quand la déréglementation de l'économie va de pair avec l'hyperréglementation des libertés individuelles, et quand la guerre s'invite dans le jeu de la communication...

PhD



Photos Philippe Deneuvre

Dany Leroy se livre sur la bibliothèque

Que ce soit pour venir y chercher un roman, un polar, un livre d'histoire, un ouvrage régionaliste, une bande dessinée, petits et grands aiment à se retrouver à la bibliothèque municipale. Depuis le début de l'année, c'est Dany Leroy qui, désormais, accueille les visiteurs, les guide et leur fait des suggestions de lecture.

À la fois discrète et joviale, la nouvelle bibliothécaire municipale a le visage qui s'illumine aussitôt qu'une personne franchit le pas-de-porte de « son » antre. Dès lors la conversation s'engage sur les impressions d'un ouvrage lu ou sur les envies de lecture à venir. Et, en la matière, Dany Leroy est plutôt de bon conseil ; elle qui lit deux livres par semaine.

Nouvelles fonctions

Adjointe administrative à la mairie d'Étretat depuis deux ans et demi, Dany Leroy enfile sa casquette de bibliothécaire le mercredi de 14h à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h.

Originaire de Vendôme, en Loir-et-Cher, elle est arrivée dans la région il y a neuf ans. « Après le départ de Mademoiselle Solange Gastine et de Nathalie Hamel, les élus qui voyaient toujours un livre dépasser de mon sac sont venus « naturellement » me proposer de leur succéder », raconte Dany enthousiaste. Après une prise de relais auprès de ses deux prédécesseurs auprès desquelles elle a eu avoir appris beaucoup de choses, la nouvelle bibliothécaire commence tout doucement à apposer sa patte sur la structure qui compte pas moins de 2000 références pour quelques 300 lecteurs inscrits. Elle rappelle, au passage, que « l'inscription est entièrement gratuite. Il suffit juste de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile. »

Beaucoup de nouveautés

Si le choix des ouvrages est varié, romans, romans policiers, classiques littéraires, régionalistes, essais, bandes dessinées, la bibliothèque municipale propose également des ouvrages en gros caractères. « Il est bien de noter que beaucoup de nouveautés sont proposées durant toute l'année, se réjouit la bibliothécaire. Grâce à l'investissement de la municipalité, je peux acheter une dizaine de livres chaque mois. » Des ouvrages que Dany va chercher elle-même en librairie, et non sur internet, de plus, sur son temps libre. À cela



Photo Philippe Deneufve

s'ajoute, tous les six mois, le mouvement du fonds qui s'opère avec le passage du bibliobus du Département.

Animations

Pour attirer et tenter de fidéliser les plus jeunes, des animations sont proposées tout au long de l'année avec, à la clé, des livres à gagner. « Nous organisons, par exemple, des concours de dessin, de décoration à la veille de Noël, de Pâques et d'Halloween », explique Dany. Pour l'ensemble du public, des « ateliers lecture » sont inscrits au calendrier des animations dans le but de favoriser l'envie de partager un coup de cœur ou une belle découverte. À cela s'ajoute que la bibliothèque sort aussi de ses murs. « Tous les quinze jours, nous nous rendons à la résidence de personnes âgées Germaine-Coty. En plus de l'échange des livres, la bibliothèque a également organisé avec les résidents une plantation, dans des bacs, d'espèces qui poussaient autrefois sur les falaises, comme la plante à huîtres. »

Perspectives

Reste que pour développer la bibliothèque municipale, Dany Leroy souhaiterait que la structure puisse s'agrandir. « Cela nous permettrait d'organiser un « coin enfants » avec des coussins. Les parents pourraient ainsi avoir des moments de partage avec leurs enfants autour des livres, imagine-t-elle. Cet espace, nous offrirait également la possibilité de recevoir du public pour des

conférences ou des lectures. Et nous pourrions aussi recevoir des écrivains comme nous l'avons déjà fait avec Stanislas Petrosky qui était venu pour une rencontre avec les lecteurs, au cours de laquelle il s'était volontiers prêté à signer ses romans. »

Les envies et les projets ne manquent pas dans l'esprit de Dany Leroy. Toutefois, le premier qu'elle souhaiterait voir se réaliser est l'informatisation de la bibliothèque. « Nous travaillons encore à l'ancienne, avec des petites fiches cartonnées, sourit-elle. Un ordinateur nous faciliterait bien la tâche, tant au niveau de la gestion de notre fonds de livres que de la gestion des entrées et sorties des livres. » Un vœu pour la nouvelle année...

Propositions de lecture du moment de Dany

Le cri de Nicolas Beuglet

Ce roman est inspiré par des découvertes et des événements réels qui font froid dans le dos. Un thriller à lire absolument.

Les couleurs de l'incendie de Pierre Lemaitre On retrouve dans ce second opus les recettes du succès de Pierre Lemaitre, prix Goncourt 2013 avec "Au revoir là-haut".

Sang famille de Michel Bussi

Un très bon roman avec une histoire prenante et un beau suspense. Un roman à lire pour s'évader en attendant les prochaines vacances.

Et moi, je vis toujours de Jean d'Ormesson

Un roman où l'on rentre dans le temps et dans l'histoire, une plongée au cœur de l'aventure humaine.

Et tu trouveras le trésor qui dort en toi de Laurent Gounelle

Ce roman nous fait réfléchir sur le sens de notre existence sur terre, où l'on est amené à se remettre en question.

Inauguration du Jardin Georges-Bourdon



Photo Philippe Deneufve

À la demande du Syndicat National des Journalistes (SNJ), la municipalité a accepté de baptiser le petit espace vert à côté du casino : Jardin Georges-Bourdon.

Le SNJ, syndicat majoritaire dans la profession de journaliste, fête son centenaire cette année. Ses membres souhaitent honorer la mémoire de l'un de ses fondateurs qui a aussi été le secrétaire général puis le président : Georges Bourdon.

Ami de Maurice Leblanc, Georges Bourdon a passé beaucoup de temps à Étretat, dans la villa Folle-Brise. Les deux hommes

participent notamment aux fêtes de l'association des Vieux Galets, créée, semble-t-il, par Georges Bourdon.

La carrière de Georges Bourdon s'est construite au Figaro où il rédige de nombreuses critiques théâtrales. Également grand reporter, il a couvert de nombreux événements en France et à l'étranger comme le conflit des Balkans entre 1912 et 1913. Il suit aussi le procès du capitaine Dreyfus en 1899.

En 1898, il est l'un de ceux qui créent la Ligue des droits de l'homme. Vingt ans plus tard, il participe à la naissance du Syndicat des journalistes qui deviendra le SNJ.

Georges Bourdon est aussi le créateur de la FIJ, la Fédération Internationale des Journalistes, qui compte aujourd'hui 600 000 membres dans plus de 140 pays.

Le 6 octobre, l'équipe municipale et des représentants du SNJ, avec à sa tête Vincent Lanier, premier secrétaire général, ont dévoilé une plaque commémorative sur le perrey.

Quand les ondes deviennent musique

Claude-Samuel Lévine en sons et en images

Musicien, compositeur, capteur d'images, droniste, informaticien, archiviste, Claude-Samuel Lévine saupoudre de sa poésie et de son humour singulier tout ce qu'il réalise. Amoureux d'Étretat, il s'emploie à mettre en valeur le cadre majestueux de la station dans de petits films accessibles sur internet. L'un d'entre eux nous fait passer sous les trois arches en un seul plan séquence.

Tout le monde, à Étretat, a déjà croisé cette silhouette à la mine réjouie, sandalettes en plastique aux pieds, épuisette sur l'épaule et panier de pêche en bandoulière se dirigeant ou revenant des rochers : c'est lui, Claude-Samuel Lévine. Depuis 1981, il arpente l'estran, parcourt les rues et retrouve « son » Petit-Val dès qu'il le peut. « Ma découverte d'Étretat s'est faite dans un atlas, confie-t-il.



Avec mes parents, nous sommes ensuite venus d'Asnières-sur-Seine visiter la région en louant un pied-à-terre dans le village. » Animé comme s'il revivait son enfance : « J'ai tout de suite été excité par ce lieu où il y a plein de choses à explorer. Les histoires de l'abbé Cochet, toutes ces légendes locales, la chambre des Demoiselles, ma première pêche aux éperlans, les plateaux de fruits de mer, tout, ici, m'enthousiasmait. Très vite, j'ai même été fier de rapporter à la maison mes premières étrilles. » Et ainsi, tous les ans, durant les deux mois d'été, Claude-Samuel est venu en vacances. D'abord en location puis dans une maison achetée par ses parents.

Musicien dans l'âme

Depuis son enfance, Claude-Samuel est animé par une grande passion : la musique. « Dès l'âge de 6 ans, j'ai commencé à jouer sur un petit orgue, dit-il en soulignant que personne ne l'a jamais poussé à le faire. Il faut dire que le romantisme de Mozart puis la musique baroque et, enfin, la musique de chambre ont bercé mon enfance. » « Le dessin animé Fantasia avec son Sacre du Printemps, de Stravinsky, m'ont ensuite particulièrement marqué. L'atmosphère, le mystère, l'étrange m'ont alors véritablement saisi, reconnaît celui qui a successivement obtenu un premier prix de harpe et de solfège et un second prix de percussion à l'école de musique municipale d'Asnières. Et les goûts musicaux du jeune Claude-Samuel ont continué à évoluer. « Les musiques qui pouvaient porter des images, comme Schoenberg ou Ligeti, m'ont attiré de plus en plus. » Olivier Messiaen, aussi, dont Jeannine, sa mère, a été élève.

Curieux de tout

Curieux d'expériences musicales diverses, mais aussi par les évolutions techniques, Claude-Samuel Lévine s'intéresse vite aux Ondes Martenot ; un instrument composé d'un clavier aux sons ondulatoires envoûtants gérés par une bague accrochée

à un fil. Il entre alors dans la classe d'ondes de Jeanne Loriod et obtient, en 1996, le 1^{er} Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris. Il participe dans la foulée aux études d'un nouvel instrument, l'Ondéa, qui offre, selon lui, une finesse encore plus subtile que les ondes Martenot.

En tant que musicien, il interprète près de vingt fois les Trois Petites Liturgies, d'Olivier Messiaen, avec

différents orchestres, dont, à sept reprises, avec la Maîtrise Gabriel-Fauré. On le retrouve à la création de la Symphonie de l'Espace, du compositeur Maxime Aulio, en 2009. C'est aux côtés du groupe rock Radiohead qu'il se fait encore remarquer au concert Amnesiac in Paris, en 2001, diffusé sur Canal+. En 2012, il crée une simulation expérimentale de la symphonie Turangalila d'Olivier Messiaen, en jouant les instruments de l'orchestre dans le logiciel séquenceur Cubase. L'année suivante, il compose la partie musicale associée au livre *La Nouvelle Musique des Sphères*, en association avec l'astrophysicienne Sylvie Vaclair. Cette œuvre musicale est liée aux vibrations acoustiques qui ont été observées dans les étoiles.

En parallèle, il « dompte » le thérémine, cet instrument étonnant composé de deux antennes sensibles à la variation des champs électriques et qui permet de moduler le son à l'aide des mains positionnées dans l'espace.

Images de drone

Dès la fin des années 90, Claude-Samuel Lévine s'approprie un autre médium : l'image vidéo. « Au fil du temps, j'ai ainsi accumulé beaucoup d'archives sur Étretat, avance-t-il. J'ai suivi l'évolution du matériel et, aujourd'hui, je possède une petite caméra GoPro étanche qui me suit partout. » Le musicien-vidéaste possède également un drone. Aux commandes de ses engins, il filme les falaises comme jamais elles n'ont été vues jusqu'alors, sous des angles nouveaux, dévoilant l'intimité morphologique d'une côte tellement unique. « Je réalise moi-même les montages et je compose les musiques qui accompagnent les images que je présente sous la forme de petits films. »

Pourrait-on dire que la boucle est bouclée ? En partie, car après avoir écouté et joué beaucoup de musiques riches en images, il se trouve que Claude-Samuel Lévine s'inspire maintenant de ses images pour composer de la musique.

Texte et photo Philippe Deneufve

Tennis Club d'Étretat

Et si le club devenait un pôle intercommunal ?

Le Tennis Club d'Étretat (TCE) est en plein renouveau. Sous la houlette d'une nouvelle équipe de bénévoles présidée par Hélène Recher, l'association affiche la volonté de devenir un pôle intercommunal. Une ambition à la hauteur du rayonnement du club dans la région.



Photo Philippe Deneufve

« L'arrivée de Renaud Legoupil, nouvel entraîneur, a apporté un nouveau souffle au club, se réjouit Valérie Vignolet, en charge des relations avec la mairie. En deux ans, nous sommes passés de 63 à 126 licenciés. »

Réorganisation des cours

Un gain de licences associé à une reprise en main de la communication, notamment la création d'un dépliant publicitaire, à la réorganisation des cours du mardi (17h/21h30), au développement des cours du samedi (9h30/15h30), à l'initiation tennis en maternelle et à la disponibilité étendue du professeur qui contribuent à une situation plus confortable du club.

À cela s'ajoute l'essor des stages vacances, l'été, mais aussi aux vacances de la Toussaint et de Noël.

« La cohabitation avec le foyer des jeunes nous permet aujourd'hui d'accueillir les joueurs en championnats par équipes et en tournoi dans un vrai club house », se réjouit l'entraîneur du club. Et le bilan sportif s'en ressent puisque les équipes engagées en compétition tend à la progression.

Des événements qui attirent

« Les événements créés par le TCE attirent, par ailleurs, de plus en plus de monde, remarque Valérie Vignolet. Que ce soit le tournoi officiel qui accueille

des joueurs de haut niveau ou le tournoi amical dont les participants viennent de plus en plus loin. »

Les responsables du TCE s'enorgueillissent, au passage, que l'espoir féminin du tennis normand, la Mondevillaise Alice Robbe, ait choisi de venir préparer le championnat de Normandie, qu'elle a gagné, sur les courts étretatais, ainsi que sa préparation pour les championnats de France.

« De plus, poursuit Renaud Legoupil, nous avons adopté le programme Galaxie Tennis mis en place par la Fédération Française de Tennis qui a pour but l'apprentissage ludique du tennis pour les moins de 11 ans. »

État des lieux

Reste que pour poursuivre ce bel élan, le TCE doit repenser ses infrastructures.

« Pour pouvoir poursuivre la belle histoire du tennis à Étretat, nous devons envisager notre structure comme intercommunale, explique Valérie Vignolet. À cet effet, nous accueillons déjà de nombreux joueurs des communes alentours. »

À ce jour, le TCE dispose de 3 courts extérieurs en terre battue, de 3 terrains extérieurs en béton poreux et d'un terrain couvert en béton poreux ; les 2 terrains en terre battue près de la rue Maupassant sont devenus inutilisables et ont été fermés par la municipalité, propriétaire des infrastructures.

« Une remise au normes des terrains praticables permettrait au club de bénéficier de 5 courts extérieurs, précise l'entraîneur du TCE. Une belle configuration pour accueillir de nombreuses parties en extérieur. Cependant, en période hivernale et par temps de pluie, le seul court couvert ne nous offre pas la possibilité de recevoir nos adhérents, les pratiquants occasionnels et l'organisation des leçons. Il est, dans ces conditions, également compliqué de recevoir les autres clubs par équipe. »

Renouveau structurel

« Notre club plus que centenaire a toutes les qualités structurelles, humaines, de dynamisme et la volonté de devenir un des pôles départemental majeur de la pratique du tennis. Cela pour tous les niveaux, tous les publics, en relation avec les écoles et collèges du secteur, poursuit Valérie Vignolet. Notre projet consisterait à couvrir l'actuel terrain mitoyen à la salle existante. Au final, l'ensemble des transformations et mises aux normes d'homologation de la FFT offriraient au TCE, 2 terrains couverts en béton poreux, et 4 terrains extérieurs, 2 en béton poreux et 2 en terre battue. » Ce qui serait parfait pour les ambitions du club selon les responsables du club de tennis.

Animations des Fêtes de fin d'année

Expo-vente sur le thème de Noël

samedi 15 et dimanche 16 décembre à partir de 10h - Espace Cramoysan organisation : La Main Verte

Ouverture du village de Noël Place de la mairie

mercredi 19 décembre

Manège et barbe à papa

Du mercredi 19 au 29 décembre (sur présentation de tickets) ; sauf les 20, 21 et 25 décembre

Les enfants pourront déposer leur courrier au Père-Noël dans la boîte aux lettres de sa maison

jusqu'au 22 décembre

Cinéma

- Jean-Christophe et Winnie -

mercredi 26 décembre à 15h pour les enfants de 3 à 12 ans - Salle Boissaye (gratuit)

Contes de Noël avec l'AFGA

Jeudi 3 janvier à 15h à l'espace Cramoysan - Distribution de friandises

Tickets de cinéma pour les jeunes à partir de 8 ans, les collégiens et les lycéens d'Étretat

Billets disponibles en mairie

Vin chaud – Pain d'épices offert par la Ville

Samedi 29 décembre à 17h30 - Espace Cramoysan

Pour les « Séniors » Repas de Noël

Mercredi 19 décembre - Salle Boissaye

Distribution des colis de Noël

Vendredi 21 décembre - Espace Cramoysan de 9h à 12h30

Union Commerciale d'Étretat

Marché de Noël

Samedi 22 et dimanche 23 décembre - Place de la mairie

Calendrier de l'Avent des commerçants

Du 1^{er} au 24 décembre

Animations Secours catholique

Vendredi 28 décembre à 17h - Place de la mairie

Bain du 1^{er} janvier à 12h

Sainte Barbe

samedi 12 janvier à 17h - Place de la mairie

Vœux du maire

samedi 19 janvier à 17h15 - Salle Boissaye

L'équipe municipale
vous souhaite
de
joyeuses fêtes de fin d'année

INFOS PRATIQUES

Les numéros d'urgence

Samu : 15 - Gendarmerie : 17 - Pompiers : 18
Numéro d'Urgence Européen : 112
Centre antipoison : 0800 59 59 59
Médecin de garde : 116-117
Infirmières : 16 bis Rue Isabey - 02 35 27 02 98
Pharmacie Van Caenegem - Avenue George-V
02 35 27 01 45

Cabinet médical

S.C.M George V Etretat
Consultations du lundi au vendredi après-midi de 14h à 19h
Prise de rendez-vous au secrétariat téléphonique:
02 32 79 53 62
Stationnement possible: parking réservé au niveau de la pharmacie

Dentistes

Dr Florent Challet-Hayard, Déborah Gayet, Florent Hennegrave et Elise Khoury
25 Avenue George V - 02 35 28 07 91

Service des Aides à domicile Odyle-Pollet

Mme Séverine Friboulet est présente du lundi au vendredi de 8h30 à 12h. Sur rendez-vous de 13h30 à 17h
Permanences : 11 rue Monge ou à domicile
02 35 28 69 96

Assistance sociale

Permanences au bureau annexe des aides à domicile
1er et 3ème mardi après-midi de chaque mois
Sur rendez-vous de 14h00 à 17h00
02 35 29 43 23

Orthophoniste

Mme Dehais au 06 71 19 84 69. Pour enfants et adultes, toutes pathologies, sur rendez-vous, le mardi

Psychologue

Mme Jocelyne Hourdin, uniquement sur rendez-vous
06 83 65 22 60

Thérapeute familial

M. Xavier TRINQUETTE (*installation courant 2019*),
uniquement sur rendez-vous au 06 99 16 91 20

Hypnose

FRANCKY'PNOSE sur rendez-vous au 06 45 96 16 68 pour faire découvrir l'hypnose avec respect et bienveillance

Consultations juridiques gratuites

Maître Lauzeral sur rendez-vous au 01 55 73 20 20

Taxi

Taxi des Hautes Falaises: 06 12 09 52 78

Déchets et ordures ménagères

Déchetterie, Route de Turretot - 76280 Criquetot-l'Esneval
Lundi après-midi de 14h à 18h, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.
Ramassage des ordures ménagères tous les lundis, mercredis et vendredis. Il est assuré par la Communauté de Communes de Criquetot-l'Esneval - 02 35 27 27 00
Ramassage tri sélectif, les jeudis, une fois par quinzaine (*semaines impaires*)

Permanence des élus

Chaque samedi matin, de 10h à 12h
Permanence Madame le Maire : sur rendez-vous

À savoir

Horaires bibliothèque

Mercredi 14h – 17h30 – Samedi : 9h30 – 12h

Ville d'Etretat www.etretat.fr

Vous y trouverez : agenda des manifestations, dossiers en cours, travaux en cours, démarches administratives, menus du restaurant scolaire...

Comcom Criquetot-l'Esneval

<http://www.ccc-criquetot.fr>

Vous y trouverez toute l'actualité de la Comcom tant sur le plan associatif, culturel, que les renseignements pratiques concernant les tournées d'ordures ménagères et leur report en cas de jours fériés, les consignes de tri en matière de sélectif, les permanences diverses, l'aquabowling ou l'Office de tourisme

Office de tourisme

Place Maurice-Guillard - BP 3

02 35 27 05 21

info@etretat.net - www.etretat.net

Jusqu'au 31/12/2018 : De 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 (*sauf le dimanche*). Durant les vacances de Noël ouvert le dimanche de 10h à 12h30.

Horaires de la Poste Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h45 ; le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h45 ; le samedi de 9h à 12h

Maison des services publics à la Poste

Pour simplifier l'accès aux services publics, permanence et rendez-vous possibles à la demande et selon la disponibilité des partenaires (Carsat/msa/Pôle emploi...)

Mission locale (Aide aux Jeunes en recherche d'emploi)

02 35 27 28 08

Mini-club

Tous les mercredis après-midi et petites vacances scolaires (*sauf Noël*) de 14h à 18h dans les locaux de la garderie périscolaire pour les enfants de 4 à 11 ans
Renseignements en mairie

Relais d'assistantes maternelles

06 76 78 75 28 ou 09 60 05 81 59
ram.criquetot@gmail.com

M.A.M La compagnie des doudous

02 77 24 18 24

Halte-garderie « La Ribambelle »

02 35 27 45 96
Mini-club à Etretat de 14h à 18h, pendant les vacances d'hiver et de printemps ; enfants de 4 à 10 ans (*renseignements en mairie*)

ALSH/Centre aéré à Pierrefiques

Enfants de 5 à 11 ans
02 32 79 56 90 - afgamontivilliers@free.fr
(*Petites et grandes vacances sauf Noël*)

Services Publics www.service-public.fr

Pour connaître vos droits, effectuer vos démarches ; services en ligne et formulaires, papiers, citoyenneté, transports, carte grise...

Gendarmerie de Seine-Maritime

<http://gendarmeriedeseinemaritime.fr/>
et sur Facebook

A.B.E.C (SPA) 06 70 96 17 21 - rue du colonel-Raynal
ouvert du lundi au samedi de 14h à 16h30